



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente
de l'économie et du travail

Le jeudi 18 avril 2019 — Vol. 45 N° 9

Étude des crédits du ministère de l'Économie et de
l'Innovation (2) : volet Développement régional

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

2019

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le jeudi 18 avril 2019 — Vol. 45 N° 9

Table des matières

Développement régional	1
Remarques préliminaires	1
Mme Marie-Eve Proulx	1
M. André Fortin	3
Discussion générale	3
Document déposé	21

Autres intervenants

Mme Claire IsaBelle, présidente

M. Harold LeBel
M. Monsef Derraji
M. Sylvain Lévesque
Mme Émilise Lessard-Therrien
Mme Émilie Foster
M. François Jacques
M. Simon Allaire
M. Donald Martel

Le jeudi 18 avril 2019 — Vol. 45 N° 9

Étude des crédits du ministère de l'Économie et de l'Innovation (2) : volet Développement régional

(Dix-neuf heures trente minutes)

La Présidente (Mme IsaBelle) : Bon, à l'ordre, s'il vous plaît! C'est fait? À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre leurs appareils électroniques. C'est fait pour tout le monde? Merci.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du volet Développement économique régional du portefeuille Économie et Innovation pour l'exercice financier 2019-2020. Une enveloppe de trois heures a été allouée pour l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Mme la Présidente, M. Jacques (Mégantic) remplace M. Bélanger (Orford); M. Martel (Nicolet-Bécancour) remplace Mme Blais (Abitibi-Ouest); M. Fortin (Pontiac) remplace M. Rousselle (Vimont); Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda—Témiscamingue) remplace M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve); et M. LeBel (Rimouski) remplace Mme Richard (Duplessis).

Développement régional

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci. Nous avons eu une demande pour raccourcir le temps du trois heures d'une heure sur le temps du gouvernement. Est-ce que c'est accepté?

M. Fortin : Mme la Présidente, moi, je n'ai pas de problème à consentir à ce que le gouvernement impute... ou, en fait, que le gouvernement réduise son propre temps de parole. Je voulais juste bien comprendre que le gouvernement ne réduit que son temps de parole à lui.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Tout à fait.

M. Fortin : Et je vous avoue, Mme la Présidente, bien humblement, que je trouve ça particulier. Tu sais, je vois des députés de l'opposition, on a la ministre du Développement régional, ils sont tous des députés qui ont des enjeux régionaux, je trouve ça particulier que le gouvernement choisisse de s'autobâillonner. Mais on ne s'opposera pas à la demande du gouvernement de réduire le temps de parole de ses propres députés.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Parfait. Merci au député de Pontiac. Nous y allons avec le deuxième groupe. Est-ce que nous avons le consentement?

Une voix : Oui, consentement.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Oui. Le consentement aussi?

M. LeBel : Consentement. Puis je remercie, du côté du gouvernement, de nous permettre, au moins, de conserver notre temps pour qu'on puisse poser des questions. Puis je ne mets pas en question votre goût pour le développement des régions.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Parfait. Alors, le 60 minutes est donc retranché sur le temps du gouvernement. L'adjointe va donc faire le calcul. Elle va refaire le calcul, si vous êtes d'accord.

Alors, nous allons débiter par les remarques préliminaires, puis nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, mais ça va être réduit, étant donné... particulièrement pour le côté du gouvernement, incluant les questions et réponses. Nous avons... Alors, ça, ce n'est plus nécessaire. Je m'excuse, je m'excuse.

Remarques préliminaires

Nous débutons donc avec les remarques préliminaires. Mme la ministre du Développement économique régional, vous disposez de 12 minutes pour vos remarques préliminaires.

Mme Marie-Eve Proulx

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Merci, Mme la Présidente. Je tiens, d'entrée de jeu, à remercier l'ensemble de l'équipe des fonctionnaires qui sont ici avec nous ce soir, tous de très grands professionnels qui nous ont permis d'être avec vous et d'être aussi professionnels, je l'espère, autant qu'eux. Donc, merci, tout le monde. Merci aussi à mon équipe au cabinet.

C'est avec une grande fierté que j'assume la responsabilité de ministre déléguée au Développement économique régional. Ayant travaillé dans le domaine du développement régional pendant plus de 20 ans, j'ai inscrit à mon agenda des objectifs qui vont me permettre de mener à bien le mandat qui m'a été confié par le premier ministre. Ce que je veux, c'est redonner la place aux régions et de mettre au coeur des priorités gouvernementales celles-ci, dynamiser et revitaliser les communautés rurales, innover et rendre les régions plus prospères, donner plus d'autonomie aux régions pour qu'elles puissent agir sur leur propre développement. À ces items s'ajoutent de poser des gestes concrets au niveau de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat collectif, le déploiement de l'Internet en région, la délocalisation de 5 000 emplois vers les régions.

Mme la Présidente, à l'instar du gouvernement, dont je suis fière de faire partie, je considère que le moment est venu d'aborder l'entrepreneuriat avec une approche renouvelée. Comme le répète souvent le premier ministre, nous devons être ambitieux pour les entreprises et les entrepreneurs du Québec. Et, pour ce faire, il est essentiel d'aller sur le terrain afin de pouvoir discuter des enjeux et des attentes en vue de régler les problématiques rencontrées de manière innovante et constructive. Chaque région a ses forces, chaque région a ses caractéristiques propres. Plusieurs régions partagent des traits et des enjeux communs tels que la dévitalisation, l'exode des jeunes, la rareté de main-d'oeuvre, l'accès à une connexion Internet, le vieillissement de la population, la décroissance économique, la disparition ou la réduction des services de proximité.

C'est pourquoi j'ai entrepris une tournée du Québec, en janvier dernier, afin de prendre le pouls des acteurs régionaux, des entrepreneurs et des citoyens. Ces rencontres permettent d'assurer un meilleur arrimage entre les actions du gouvernement et les besoins réels de chacune des régions. Trois éléments sous-tendent notre approche : écouter, se concerter et agir.

Mme la Présidente, la vitalité des régions repose en grande partie sur l'implication des acteurs et des organismes locaux, de même que sur le dynamisme de l'économie et des entreprises, particulièrement des PME. Ces PME constituent d'ailleurs 85 % des entreprises québécoises. L'entrepreneuriat est un puissant moteur de croissance et de création de richesse parce qu'il permet de renforcer et de diversifier le tissu économique des régions par la création et le maintien d'emplois de qualité, par une innovation accrue, par l'émergence de nouveaux secteurs d'activité. Le gouvernement du Québec met à la disposition des PME plusieurs programmes et leviers financiers efficaces pour les aider à chacune des étapes de leur parcours, tout en tenant compte de leurs réalités régionales.

Mme la Présidente, j'aimerais rappeler que le ministère de l'Économie et de l'Innovation est présent sur tout le territoire québécois grâce à ses 17 directions régionales. Je tiens d'ailleurs à saluer les membres de ces directions qui nous écoutent sûrement à cette heure, un jeudi soir. Le ministère travaille en concertation avec les instances locales pour appuyer les clientèles et répondre à leurs besoins spécifiques de développement des affaires. Les conseillers régionaux du ministère peuvent notamment offrir un accompagnement stratégique, c'est-à-dire une intervention personnalisée auprès des dirigeants sur toutes les fonctions de l'entreprise, soutenir les dirigeants dans l'élaboration de leurs solutions d'affaires, organiser des sessions de formation et des réseaux d'entreprises sur l'innovation, la productivité, l'industrie 4.0 et sur les autres meilleures pratiques d'affaires en entreprise, appuyer des entreprises dans le développement de nouveaux marchés hors Québec et fournir une aide financière en fonction des besoins de l'entreprise et des programmes existants. Il est important que l'intervention du gouvernement soit modulée en fonction des spécificités de chacune des régions.

Mme la Présidente, pour dynamiser les régions, notre gouvernement va prioriser notamment l'accès à Internet haut débit, la transformation numérique des entreprises, l'augmentation des exportations, l'innovation et l'entrepreneuriat et, bien sûr, le financement de celles-ci. Je prends donc quelques minutes pour vous parler davantage de ces priorités.

C'est inacceptable qu'on doive encore parler d'accès à Internet à haut débit partout sur le territoire en 2019. Clairement, l'heure est venue de régler ce problème. C'est une nécessité pour maximiser la performance du Québec, de nos entrepreneurs et de nos institutions et de nos citoyens. C'est essentiel pour les entreprises, dans toutes les sphères d'activité, qui veulent prendre le virage 4.0 et intégrer les technologies numériques.

400 millions sont ainsi alloués dans le budget 2019-2020 pour établir un accès à des infrastructures numériques de qualité dans l'ensemble du Québec grâce au nouveau programme Québec haut débit. Il est essentiel de desservir adéquatement les entreprises et les ménages québécois des régions rurales en leur donnant accès à une connexion Internet à haut débit et à un réseau cellulaire à large bande.

En 2019, un service Internet fiable et rapide est plus que jamais un incontournable pour les entreprises qui veulent intégrer davantage le numérique dans leur processus d'affaires, avoir une présence en ligne et faire du commerce électronique. Avec la mondialisation, les entreprises québécoises doivent pouvoir communiquer rapidement partout dans le monde, traiter les demandes et faire croître leur chiffre d'affaires. Et c'est sans compter qu'avec accès à Internet de... avoir un accès à Internet de qualité a une incidence directe sur la compétitivité des entreprises québécoises. En résumé, nous pressons le pas et tiendrons le pied sur l'accélérateur.

Mme la Présidente, l'économie mondiale amène les entreprises à innover, à se moderniser et à renforcer leur compétitivité en misant sur l'immense potentiel qu'offre l'industrie 4.0. Le Québec s'est donné une feuille de route pour devenir une économie d'excellence numérique attrayante, ouverte et reconnue sur les marchés mondiaux pour son savoir, son écosystème et ses innovations. La transformation numérique des entreprises est une priorité gouvernementale. 11,5 millions sur cinq ans ont été accordés dans le budget 2019-2020 afin de bonifier le programme Audit industrie 4.0 destiné aux entreprises manufacturières pour le rendre plus accessible et en faire profiter les entreprises provenant d'autres secteurs. Ce programme propose aux entreprises une démarche unique et structurante pour qu'elles puissent analyser leur performance globale et se doter d'un plan numérique.

Mme la Présidente, dans une économie aussi ouverte que la nôtre, la croissance des exportations et l'internationalisation des entreprises québécoises jouent un rôle crucial pour la prospérité et le maintien d'emplois de qualité en région. Il est

essentiel de miser sur les savoir-faire et les atouts indéniables de nos PME afin qu'elles puissent réussir sur les marchés extérieurs. Nous poursuivons et se donnons les moyens d'atteindre deux objectifs : financer et accompagner les entreprises.

• (19 h 40) •
Le programme Exportation a pour objectif de sensibiliser les entreprises québécoises au potentiel de croissance que représentent les exportations et de les soutenir dans la consolidation ou la diversification des marchés extérieurs. 35 millions de dollars additionnels sur cinq ans sont alloués à ce programme dans le budget 2019-2020, ce qui signifie que les PME pourront bénéficier d'un soutien qui atteindra 25 millions annuellement.

Mme la Présidente, l'innovation demeure un incontournable pour que les entreprises québécoises deviennent plus productives et plus compétitives et ainsi contribuer à la création de richesse et à la prospérité du Québec et des Québécois. La valorisation des terrains, déterminée par certaines municipalités, permettra de favoriser la réalisation des projets innovants les plus prometteurs. À cet égard, 320 millions de dollars sur cinq ans seront consacrés notamment à la décontamination de terrains, à la construction d'infrastructures publiques et à l'acquisition et à la mise en valeur de terrains stratégiquement situés, présentant un potentiel de développement économique. Les municipalités concernées sont Montréal, Québec, Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Sherbrooke, Trois-Rivières et Saguenay.

Mme la Présidente, nous allons également favoriser l'entrepreneuriat et la participation des jeunes à l'économie. Pour faciliter le parcours entrepreneurial, différents organismes apportent des conseils, de l'accompagnement et un financement adaptés aux besoins des dirigeants d'entreprise. En plus des budgets déjà prévus au ministère, 28,7 millions additionnels sont prévus au budget 2019-2020 pour appuyer ces organismes de soutien à l'entrepreneuriat, dont l'intervention permet de former et d'accompagner des entrepreneurs, de soutenir la réalisation de projets entrepreneuriaux et socioéconomiques répondant aux besoins des communautés, de faciliter l'accès au financement pour les entreprises, notamment par le microcrédit et le financement participatif.

Les jeunes entreprises doivent avoir accès à du capital d'investissement. 85 millions sont donc octroyés dans le budget 2019-2020 pour soutenir du capital d'investissement, pour répondre aux besoins précis de la chaîne de financement, comme l'accès au capital pour les entreprises au stade de l'amorçage, les entreprises du secteur des sciences de la vie, les entreprises souhaitant réaliser des investissements écoénergétiques, les entreprises qui démontreront leur capacité à attirer une part importante de capitaux privés et institutionnels et finalement les entreprises qui seront dotées d'une politique d'investissement et d'un modèle de gouvernance respectant les meilleures pratiques d'affaires.

7 millions sur cinq ans sont finalement prévus pour soutenir la mise en place de quatre nouveaux campus de l'École des entrepreneurs du Québec. L'objectif est de faciliter l'accès à une offre de formation sur mesure, améliorant les compétences entrepreneuriales, et ce, dans plusieurs régions du Québec, pour rendre accessibles à tous les entrepreneurs, peu importe où ils se situent, une formation de qualité.

Mme la Présidente, en tant que partenaires financiers et facilitateurs en matière de développement économique, je peux vous confirmer que le gouvernement et notre ministère se sont engagés à accompagner et à soutenir davantage les entrepreneurs dans la réalisation de leurs projets dans toutes nos régions au Québec. En tant que ministre déléguée au Développement économique régional, je souhaite que les entreprises québécoises, dans toutes les régions, puissent retirer les pleins bénéfices de cette économie du XXI^e siècle pour tous les Québécois et les Québécoises et ainsi augmenter notre prospérité et diminuer notre dépendance à la péréquation.

Je vous remercie, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci, Mme la ministre. Alors, nous invitons maintenant le député de Pontiac, le porte-parole de l'opposition officielle, à faire ses remarques préliminaires pour un maximum de huit minutes.

M. André Fortin

M. Fortin : Ne vous inquiétez pas, je ne me rendrai pas là, Mme la Présidente...

La Présidente (Mme Isabelle) : C'est beau.

M. Fortin : ...mais juste profiter de l'occasion pour saluer la ministre, saluer son équipe, saluer les gens du ministère qui sont ici. La ministre avait raison de saluer les gens des différentes directions régionales, du ministère également, alors je me permets de le faire, moi aussi, et de remercier tous les collègues, là, qui sont ici ce soir et qui prennent part à l'exercice. Merci, Mme la Présidente.

Discussion générale

La Présidente (Mme Isabelle) : Donc, nous allons accumuler le temps. Parfait. Nous n'avons pas de remarques préliminaires du deuxième groupe ni du troisième groupe d'opposition. Alors, nous sommes maintenant prêts à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle pour un premier bloc d'échange. Vous aurez donc droit à 20 minutes, et nous donnons la parole au député de Nelligan.

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. Moi aussi, je remercie Mme la ministre, l'ensemble des fonctionnaires, avec qui nous avons eu une excellente journée hier. Merci pour votre présence pour une deuxième journée de travail. Ça a été très agréable d'échanger avec vous, hier, et avec le ministre de l'Économie. Nous souhaitons la même chose et une très bonne collaboration. Je remercie aussi le collègue... Ça commence à être très... une longue semaine, et j'espère qu'on va la finir en beauté aujourd'hui.

Écoutez, j'ai... Ma première question, juste par rapport au PAGE, donc le Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat, question très simple, Mme la ministre : Où on est rendus?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : On en est là.

Des voix : Ha, ha, ha!

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Merci pour cette question, c'en est une excellente, puisque c'est quand même un élément-phare de la direction du ministère... bien, des directions du ministère de l'Économie et de l'Innovation.

En lisant, en prenant connaissance des dossiers quand je suis arrivée en fonction, au mois d'octobre, j'ai rapidement... je me suis aperçu qu'il y avait quelques cibles qui passaient à côté de ce qu'on appelle un plan ambitieux. Donc, c'est dans cette perspective-là... puis je vous donne un exemple bien concret que je présente aux entrepreneurs que je consulte actuellement. Il y a une cible de créer 125 000 nouvelles entreprises au Québec, créer 125 000 nouvelles entreprises au Québec dans un contexte où on a, dans certaines régions, une crise de la main-d'oeuvre puis aussi une difficulté à faire des transferts d'entreprises. Il y a des entrepreneurs qui sont plus âgés, qui ont envie d'assurer ce transfert d'entreprises, malheureusement, ils ont de la difficulté à trouver une relève, puis la connexion ne se fait pas.

Donc, ça a été des éléments qui m'ont préoccupée lorsque j'ai pris connaissance du PAGE. J'ai décidé d'aller faire une tournée de l'ensemble des régions du Québec pour consulter tant les acteurs socioéconomiques... j'entends par acteurs socioéconomiques les sociétés de développement économique, les OBE, les incubateurs, il y a même les gens qui sont associés aux directions régionales avec nous, des organismes communautaires qui accompagnent de près ou de loin, des organismes qui financent les entrepreneurs. Donc, je les rencontre dans toutes les régions. Dans, certaines régions, entre autres... J'ai été estomaquée d'apprendre que, dans la région de M. Fortin, d'ailleurs, qu'il y a 81 partenaires de l'entrepreneur. Donc, ça aussi, ça a été quand même préoccupant de voir qu'il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup de monde qui veulent aider les entreprises. C'est positif, mais ça peut créer quand même, des fois, certains problèmes. Donc, j'ai fait la tournée aussi pour... je rencontre aussi les entrepreneurs eux-mêmes dans chacune des régions...

M. Derraji : ...ma question, ce n'est vraiment pas par rapport à votre tournée. Ma question, elle est très simple, très précise : l'état de lieu du PAGE. C'est vraiment... Pas besoin de parler de la tournée, vraiment. Je sais que vous avez fait une belle tournée. Ma question, juste il y a un...

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : ...

M. Derraji : Ah! on va en parler, de la tournée. Ma question, elle est très simple, Mme la ministre, c'est vraiment... Nous avons mis... notre gouvernement a mis en place un plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat. Juste une petite parenthèse. Dans mon ancienne vie, j'ai contribué à ce Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat et je vois les fonctionnaires avec qui nous avons collaboré, c'est un bon plan. Là, j'entends quelques remarques, mais juste... dites-moi brièvement, parce qu'on n'a pas vraiment beaucoup de temps, brièvement, où on est rendu.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Bien, à ce jour, 31 des 34 mesures du PAGE ont été mises en place ou se réalisent en continu.

M. Derraji : ...

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Non, elles sont mises en place, c'est-à-dire qu'elles sont démarrées puis elles continuent ou certaines ont déjà été atteintes, puis un investissement de 80 millions a été accordé à la mise en oeuvre des différentes mesures à ce jour. De ce montant s'ajoutent des contributions des partenaires au sein de différents fonds d'investissement.

M. Derraji : Excellent. De votre point de vue, vous êtes... À ce stade-ci, vous êtes satisfaite de... votre niveau de satisfaction par rapport à la mise en place de ce plan avec les mesures, 31 sur 34?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Bien, en fait, c'est les mesures qui sont mises en place, donc on va voir comment ça va se dérouler. C'est difficile, à ce jour, de l'analyser puis de juger quand ça vient d'être commencé, dans le fond, là.

• (19 h 50) •

M. Derraji : Bon, merci, Mme la ministre. Mme la Présidente, j'ai entendu Mme la ministre parler de deux problématiques. Et je suis très, très content d'entendre cette problématique, parce que c'est presque le même échange que j'ai eu avec le ministre de l'Économie hier. Lui, il est très ambitieux à créer... et, sérieux, je salue son ambition de créer des entreprises et d'aider les entreprises. Donc, je pense qu'il y a une coordination que je vous invite à faire, parce que son plan, il est très ambitieux. Il est même à l'encontre du budget très conservateur, ça a été dit hier.

Mais vous avez soulevé un point très important, la crise de main-d'oeuvre, oui. Et heureusement qu'on en entend parler maintenant, parce que ce n'était pas le cas au mois de septembre, que nous-mêmes, on en a parlé, de cette crise de main-d'oeuvre, et qu'on a commencé à parler que réduire les seuils d'immigration de 50 000 à 40 000, c'est une décision antiéconomique.

Le transfert d'entreprise, ça a été déjà abordé hier, donc je ne vais pas vraiment vous faire perdre du temps par rapport à ça, mais je suis content que vous aussi, vous êtes sensible à cette question de crise de main-d'oeuvre. C'est une question

sérieuse pour les régions. Et je sais que vous êtes la personne, et j'ai posé la question hier à M. le ministre, vous êtes la personne qui porte ce chapeau des régions. Donc, je pense qu'il faut garder un oeil par rapport à ça. Il y a un projet de loi qu'on est en train encore de travailler, mais il y a une plateforme qui n'est pas fonctionnelle, Arrima, et il y a un retard par rapport au traitement de dossiers d'immigration. Et, en toute collaboration et avec vous, juste faire attention, parce que, si on veut que tout roule bien, on a besoin de main-d'oeuvre. Le ministre, hier, parlait plus de technologies, d'intelligence artificielle, on n'a pas de problème, mais pensons à des fromageries, pensons à des PME en région, où le besoin, il est criant.

Par rapport à vos mesures du PAGE, vous êtes à la tête de ce ministère et en collaboration avec les fonctionnaires, avez-vous un plan d'action pour le suivi de ces mesures?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : En fait, les équipes qui sont en charge du PAGE ont des indicateurs de suivi de ces mesures, ils nous les présentent à toutes les semaines. Ce sont des gens qui sont intéressés à s'assurer que ça avance puis qu'on puisse l'évaluer une fois qu'on arrivera à la fin de ce plan d'action là. Vraiment, j'étais impressionnée, d'ailleurs, par les équipes, là, qui ont mis en place les mesures du PAGE, par leur capacité, par leur méthodologie de... je ne dirais pas de reddition de comptes, mais leur façon de suivre les mesures, d'accompagner. Puis ça se fait très bien, là. Ce n'est pas laissé à l'abandon. Au contraire, ils sont très professionnels dans leurs approches.

Je voudrais revenir, par contre, si vous me permettez, pour nous, la pénurie de main-d'oeuvre, particulièrement en région, ça ne se passe pas uniquement par l'immigration parce qu'on sait que la majorité de l'immigration demeure à Montréal. Nous, ce qu'on veut actuellement puis ce que le ministère, mon ministère, directement travaille, c'est les audits 4.0, c'est l'automatisation, la robotisation, le soutien pour améliorer aussi la qualité des emplois, parce qu'il y a moins de monde pour occuper ces emplois, d'une part.

L'autre élément aussi fort important, si vous me permettez, je vais finir...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Je vais y aller avec vous. Vous pourrez terminer plus tard, Mme la ministre. Vous aviez une autre question?

M. Derraji : Bien, peut-être juste... Bien, vraiment, mon objectif, ce n'est pas de faire un débat sur l'immigration. J'ai une autre tribune pour le faire avec M. le ministre. C'est une juste question de vous sensibiliser à cet enjeu. Vraiment, je ne cherche pas des arguments par rapport à l'immigration. Je suis...

Une voix : ...

M. Derraji : Bien oui, parce que je ne veux pas qu'on bifurque sur l'immigration. Mais la pénurie de main-d'oeuvre, chacun de nous... votre formation politique ne croit pas à l'immigration, c'est excellent, que c'est une solution. Mais, vraiment, ce n'est pas ça, mon but. Vraiment, ce n'est pas ça, mon but.

Une voix : ...

M. Derraji : Oui.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : ...au contraire, on veut mieux les intégrer et les accueillir pour qu'ils restent au Québec. Ça, pour nous, c'est essentiel. On ne le dira jamais assez.

M. Derraji : Mais, vraiment, ce n'est pas ça, mon but, de parler de l'immigration. Moi, mon but, c'est juste vous dire... vous faites une tournée, je vous rappelle qu'avant le PAGE, l'ancien ministre délégué aux PME a fait aussi une tournée. Le PAGE provient d'une consultation de plusieurs régions. C'est un réel plan, qu'il faut s'assurer de le mettre en application. Et l'enjeu qu'on voit présentement, c'est que ça nous prend des bras. Le ministre, hier, de l'Économie l'a confirmé, que ça nous prend des bras. Et tous les indicateurs, 118 000 postes vacants, et, pour les 10 prochaines années, on parle de 1 million et plus.

Je vais passer à un autre volet que sûrement vous connaissez, j'en suis sûr et certain, que vous avez avec vous toutes les réponses. Expliquez-moi votre raisonnement derrière le non-financement des régions et de leurs pôles d'innovation.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Qu'est-ce que vous voulez dire, le non-financement?

M. Derraji : Bien, en fait, à date, ce qu'on a, et vous pouvez voir la page... la question 56, on a juste cinq régions qui ont eu le luxe de recevoir de l'argent qui est déjà dédié sur 18. Je comprends que vous m'avez déjà répondu : Écoutez, il y a lac-à-l'épaule, etc. Je ne sais pas, est-ce qu'au niveau du ministère... Moi, j'aimerais bien voir les documents que vous avez reçus. Et je fais la demande à Mme la Présidente, si c'est possible de recevoir les documents sur lesquels vous êtes basée pour annuler le lac-à-l'épaule.

Donc, vous avez mentionné dans les médias, Mme la Présidente, que la ministre a arrêté le lac-à-l'épaule et que le lac-à-l'épaule, il y avait une dépense de 100 000 \$, donc... 80 000 \$. Corrigez-moi si je me trompe. Donc, ça a été annoncé sur toutes les tribunes, ça a fait un tapage dans plusieurs régions : Qu'est-ce qu'on fait avec cet argent? La ministre a été invitée, mais, s'il y a des documents que vous avez reçus et sur lesquels vous êtes basée de prendre cette décision, j'aimerais bien si Mme la ministre peut nous les déposer en commission.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : En fait, non. Ce sont des courriels qui ont été... puis c'est des informations verbales qui ont été transmises avec le réseau. Ce qui a justifié notre décision par rapport à ce... Parce que, là, vous...

M. Derraji : Vous n'avez pas... Mme la Présidente, la ministre n'a pas reçu de facture, elle a reçu un e-mail et, sur la base de l'e-mail, elle a annulé le lac-à-l'épaule en Mauricie? Est-ce que c'est bien ça que vous avez...

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Non, pas du tout. J'ai questionné le... Ce qu'on a fait, c'est questionner le prix, le tarif. Lorsqu'on sait qu'il y a seulement cinq pôles sur 18 qui étaient signés, c'était quoi, l'objet de ce pôle, puis, considérant que, pour 24 heures, il y avait un montant, un budget de 100 000 \$, pour moi, c'était inacceptable. Dépense de fonds publics, on avait à requestionner ça. Je pense qu'on est aussi gardiens de la bonne utilisation des fonds publics, c'est quand même l'argent des citoyens. Donc, on a requestionné, puisqu'on trouvait qu'il était prématuré d'organiser un lac-à-l'épaule du fait que seulement cinq pôles régionaux d'innovation étaient signés, avaient signé une entente. Puis, quand on approchait, il y avait plusieurs régions où ça n'allait pas bien du tout, puis on voulait...

M. Derraji : ...on s'éloigne de la question, Mme la Présidente.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : O.K. Bien, voilà, j'ai répondu. Il y avait seulement cinq pôles.

La Présidente (Mme Isabelle) : ...à expliquer, là.

M. Derraji : Oui. C'est juste que je veux que ce soit plus court, oui... plus court, oui.

La Présidente (Mme Isabelle) : Rapidement, Mme la ministre.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Bien, il y avait seulement cinq pôles de signés...

La Présidente (Mme Isabelle) : C'est ça. O.K.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : ...les pôles n'avaient pas encore d'orientations claires. Pourquoi organiser un événement national quand il y a seulement cinq pôles pour l'ensemble du Québec?

La Présidente (Mme Isabelle) : O.K. Parfait. Merci. M. le député.

M. Derraji : Mme la Présidente, je vais répéter ma question : Sur quelle base Mme la ministre a annulé la rencontre? Ce que nous avons entendu et ce qu'elle a dit en Chambre, c'est à cause de la facture qu'elle a vue de 80 000 \$. Moi, ce que je demande aujourd'hui, je pose la question à Mme la ministre, je ne peux pas annuler une rencontre pas de cinq pôles, c'est l'ensemble des pôles. Nous avons eu l'information via les responsables du pôle sur l'annulation de cette rencontre.

Moi, je ne veux pas qu'on rentre, parce que j'ai d'autres questions, et, probablement, vous avez les réponses sur le pourquoi. Ma question, je veux juste savoir : C'est quoi, cette facture? Comment vous l'avez reçue? Parce qu'après nous avons entendu que la cause de l'annulation, ça a été aussi une autre facture payée. Donc, si c'est le cas, est-ce qu'il y a une autre facture payée pour la non-tenue de l'événement? Et, si c'est oui, c'est de combien?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : On s'est basés sur un budget, un budget que nous avait déposé le réseau des pôles régionaux d'innovation, un budget de 100 000 \$ qui nous apparaissait complètement irresponsable, considérant qu'il y avait seulement cinq pôles de signés puis qu'on savait que ça ne durerait seulement que 24 heures comme événement. Voilà.

La Présidente (Mme Isabelle) : M. le député de Nelligan.

M. Derraji : Mme la Présidente, je demande le dépôt des factures en commission, s'il vous plaît.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Bien, ce n'est pas la... La facture n'a pas été la base de notre décision. Il n'y en avait pas, de facture.

M. Derraji : Et, Mme la Présidente, je vais conclure, c'est très alarmant, c'est très, très alarmant qu'on a fait toute une... je dirais, toute une... on a créé toute une problématique à travers toutes les régions, qu'on s'est basé sur je ne sais pas quelle information pour annuler, parce que vous étiez sur toutes les tribunes, Mme la ministre, vous étiez sur Paul Arcand, vous étiez sur toutes les tribunes, dire que c'est hallucinant, c'est une facture, et j'ai annulé. Vous avez fait une très bonne sortie par rapport à ça. Mais, sur les faits, aujourd'hui je vous demande de nous éclairer, Mme la ministre. Déposez-nous cette facture, et je vais vous saluer, je vais vous saluer, parce que je vous ai posé la question, mais j'aimerais bien voir cette facture, Mme la ministre.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Je vous réponds : On s'est basés sur les documents que nous a déposés le réseau des pôles régionaux en innovation. C'est un budget où on prévoyait un montant de 100 000 \$ pour rassembler les pôles dans chacune des régions.

M. Derraji : Mme la Présidente, Mme la ministre sait très bien, elle était au développement économique, elle sait très bien la différence, c'est quoi, entre un budget alloué et un budget dépensé. Je ne vais pas, là, expliquer c'est quoi, un budget alloué et un budget dépensé, je répète ma question. Si Mme la ministre n'a pas de facture, elle peut me le dire, et je comprends qu'elle a pris sa décision en ne se basant sur aucun fait, juste sur un budget alloué qui a été autorisé, mais il n'a pas été dépensé. C'est très clair, la différence. Je peux déposer un projet, j'ai une autorisation de dépense pour un budget alloué, je ne l'ai pas dépensé. Mme la ministre, et on peut aller chercher toutes les transcriptions, a dit qu'il y avait une facture. Elle a refusé la tenue de l'événement à cause de la facture de 100 000 \$.

Malheureusement, je n'ai pas beaucoup de temps, la seule chose qu'on doit conclure, c'est qu'il n'y a pas de facture, et, s'il y a des documents, Mme la Présidente, je demande le dépôt de ces documents en commission.

• (20 heures) •

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Je vais répéter la même chose, on s'est basés sur des propositions, des propos, un budget avec des engagements qu'avait pris le réseau pour tenir un événement où il n'y avait seulement que cinq pôles de signés. Pour nous, il nous apparaissait complètement irresponsable, de la part de cet organisme qui utilise les fonds publics à 100 % pour tenir un événement où il n'était pas légitime de le tenir... Donc, on s'est fiés sur leurs bonnes paroles et leur bonne foi, puis c'est eux, nos répondants.

M. Derraji : Mme la Présidente, c'est hallucinant. Vraiment, écoutez, je pense que je vais me répéter : Il n'y a qu'à me dire qu'il n'y avait pas de document, et je laisse le jugement à l'ensemble des régions. Je vais malheureusement, avec le temps... mais on aura l'occasion de continuer sur ce dossier, parce que je le trouve vraiment problématique. Moi, je pense que c'est une autre décision derrière cet arrêt. Je reste encore une fois convaincu. Je comptais aujourd'hui avoir les réponses qui comptent, mais malheureusement mes inquiétudes persistent qu'il y a une autre raison derrière l'annulation de cette rencontre.

Mme la ministre, vous êtes élue le 4 octobre...

Une voix : ...

M. Derraji : C'est le 4 octobre, les élections? Le 1er octobre? Bon, 1er octobre, bon. Élection au 1er octobre. Désolé, j'ai oublié. C'est mon erreur, c'est mon erreur, c'est mon erreur. Bon, revenons aux dates, hein? Je vais vous partager quelques dates et je pense que vous les connaissez. Vous avez dit qu'il y a cinq pôles. Je tiens à vous rappeler, Mme la ministre, qu'en date... après les élections, le 9 octobre, 130 000 \$ a été donné à Laval, le 29 novembre, 280 000 \$ a été donné à Montréal, 29 novembre, 280 000 \$ a été donné, je pense que vous connaissez la région, c'est le Bas-Saint-Laurent, à votre pôle régional, pôle régional d'innovation du Bas-Saint-Laurent, et finalement, le 20 décembre, toujours dans le cadre de votre mandat, vous avez autorisé 200 000 \$ au pôle régional d'innovation des Laurentides. Je vous félicite d'accorder ces montants à ces régions. Pouvez-vous me dire pourquoi?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Parce que c'est les ententes qui étaient prêtes à être signées, c'est les pôles qui étaient prêts à être signés. C'était commencé dans le plan d'action. Comme on vous l'a mentionné tantôt, 31 des 34 mesures dont font partie les pôles régionaux d'innovation sont entreprises via le plan d'action en entrepreneuriat. Donc, ces régions étaient prêtes à signer et avaient formulé leurs lettres d'intention, répondaient aux exigences du ministère. Donc, l'appareil administratif a signé ces pôles, puis les sommes ont été versées. Puis la prochaine question, je vais vous la laisser poser, là, je sais qu'elle sera... laquelle sera-t-elle.

M. Derraji : Ce que j'aime avec vous, c'est que vous savez très bien c'est quoi, le sujet, mais je suis de bonne foi, je vous le dis que... voilà les préoccupations, mais, sérieusement, je n'ai pas les réponses qui comptent, parce que vous me dites qu'ils sont prêts.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : ...

M. Derraji : Bien, ce n'est pas grave. Vous m'avez dit qu'eux, ils sont prêts. Est-ce que vous êtes en train de me dire que le pôle de l'Outaouais n'est pas prêt?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Tout à fait.

M. Derraji : Il n'est pas prêt, le pôle de l'Outaouais? Donc, vous...

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Ça, par exemple, je peux clarifier, si vous trouvez que ce n'est pas clair, pourquoi tel pôle plus tôt, mais les pôles étaient signés avant les fêtes. Ces pôles, ici, que vous avez, là...

M. Derraji : Oui, oui, on a tous les montants, oui.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : ...c'était à l'automne, O.K.? Puis, à la suite de ce qui est arrivé avec le réseau des pôles, on a requestionné la démarche. On trouvait douteux... parce que certaines régions nous ont interpellés, nous avons dit : On va prendre un pas de recul pour mieux avancer. Donc, dans cette perspective, on a mis un moratoire sur la signature des autres ententes.

M. Derraji : Excellent, excellent. Vraiment, on arrive à l'essence même de l'échange.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Oui? Ah!

M. Derraji : Donc, Mme la Présidente, Mme la ministre confirme aujourd'hui que l'Outaouais, ce n'est pas prêt, la Mauricie, ce n'est pas prêt, la Montérégie, ce n'est pas prêt, Sherbrooke, ce n'est pas prêt. J'en manque, des régions...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Alors, le temps est écoulé. Nous devons donc aller... nous allons donc avec le côté du gouvernement, le premier bloc du gouvernement, avec le député de Chauveau, avec cinq minutes.

M. Lévesque (Chauveau) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je me permets quand même de saluer rapidement l'ensemble des collègues de chacun des partis politiques, Mme la ministre, vous-même, Mme la Présidente, et tous les membres du ministère qui sont présents avec nous. Je suis très heureux de parler de développement régional, considérant que, depuis la création de la Coalition avenir Québec à aujourd'hui, la Coalition avenir Québec a commencé principalement dans trois régions : dans le 450, dans la grande région de Québec-Chaudière-Appalaches ainsi que le Centre-du-Québec, puis maintenant la Coalition avenir Québec est dans une grande partie de régions, l'Abitibi, l'Outaouais, l'Estrie, la Mauricie, le Saguenay—Lac-Saint-Jean et même une patte au Bas-Saint-Laurent avec notre ministre.

Un sujet que je veux vous parler, Mme la Présidente, c'est l'entrepreneuriat. L'entrepreneuriat me préoccupe beaucoup parce que j'ai eu le privilège, un peu plus jeune, d'agir comme président du CLD de Québec, qui était, à l'époque, le plus grand CLD au Québec en termes d'argent et nombre d'employés. Et j'ai été impliqué aussi au sein d'un carrefour jeunesse-emploi comme agent de développement et au sein du CJE. J'avais l'opportunité, là, d'aider des jeunes à se partir en affaires, se partir des projets et éventuellement devenir des entrepreneurs. Malheureusement, le gouvernement libéral a mis la hache à l'intérieur des CLD, puis c'est bien dommage, parce qu'on avait besoin d'un outil. Puis je regarde mon collègue de Rimouski, c'est un bel outil dans ce coin-là aussi. L'ensemble des régions, très localement, en bénéficiaient.

Et les entrepreneurs, évidemment, c'est ce qui nous amène éventuellement des emplois payants à 20 \$, 30 \$, 40 \$ de l'heure. Et, moi-même étant originaire d'une région, la Côte-Nord, Baie-Comeau, on a la mentalité de la grande entreprise, la mentalité de la multinationale avec des jobs hyperpayantes, mais, à cause de ça, ça a un défaut. Souvent, on n'avait pas... on avait peut-être un peu moins de stimulation d'entreprendre. On avait moins le désir, peut-être, de se partir une entreprise parce que le réflexe, c'était d'aller travailler dans la grande entreprise à haut salaire.

Mais une culture entrepreneuriale, ça se développe. Ça se développe, il faut investir, il faut travailler fort. Puis, au Québec, malheureusement, ça, c'est un peu le bilan des libéraux des 15 dernières années, on est quand même, en taux de création d'entreprises, parmi les plus bas au Canada, dans les derniers au Canada en matière d'entrepreneuriat. Puis, pire que ça, le nombre d'entrepreneurs a diminué de façon constante depuis... ma foi, depuis 2012 à 2017, là, on est passé de 177 900 entrepreneurs à 158 900 entrepreneurs, une baisse constante d'environ 3 800 entrepreneurs. C'est assez incroyable, Mme la Présidente.

Alors, la question que je veux poser à la ministre : Si on veut avoir plus d'entrepreneurs, qu'est-ce que votre ministère va faire pour accompagner les nouveaux entrepreneurs, ceux qui souhaitent se partir? Parce qu'ils ont besoin d'être aidés, le financement, les plans d'affaires, le démarrage, ce n'est pas évident. Que va faire le ministère pour accompagner nos entrepreneurs?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Merci pour cette question. Deux minutes? Parfait. C'est une question fort importante et pertinente, parce qu'on est encore à se positionner puis à se questionner sur, justement, ce processus d'accompagnement de l'entrepreneur.

On a le pré-démarrage, le démarrage, la croissance. Puis ce qu'on s'aperçoit depuis quelques années, malheureusement, le plan d'action du gouvernement précédent n'aborde pas beaucoup ce volet-là, mais l'accompagnement à la croissance, c'est là qu'on perd la plus grande majorité de nos entreprises, comme vous l'avez mentionné, M. Lévesque. Donc, c'est là qu'on veut investir. La réforme d'Investissement Québec va accompagner à ce niveau-là, au niveau financier. Maintenant, il va nous rester à assurer un accompagnement de haut niveau pour ces gens-là. Il faut encourager l'entrepreneur, il faut développer ses savoir-être, puis c'est là qu'on veut aller avec eux dans le processus entrepreneurial.

Il y a aussi le volet, pour les entreprises, de la vallée... on parle de la vallée de la mort, où les gros bailleurs de fonds, les gros subventionnaires sont de l'autre côté de cette vallée, mais, pour se rendre là, souvent, les entreprises n'ont pas les moyens de le faire, puis c'est souvent là aussi qu'on va les perdre.

Il y a toute l'ouverture aussi des marchés publics pour nos entreprises d'ici. Ça, ça va faire une différence également pour les entrepreneurs en région. Si on ouvre puis on facilite l'accès des marchés publics à nos entreprises, ça va faire toute la différence.

La Présidente (Mme IsaBelle) : ...il vous reste 30 secondes.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Donc, voilà. On est vraiment en mode accompagnement de qualité pour nos entreprises et nos entrepreneurs.

M. Lévesque (Chauveau) : Merci beaucoup...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Il reste 22 secondes.

M. Lévesque (Chauveau) : C'est très rapide, d'avoir coupé du temps, Mme la Présidente. Par contre...

La Présidente (Mme Isabelle) : C'est vous qui l'avez demandé.

M. Lévesque (Chauveau) : J'aurais eu des tonnes de questions...

La Présidente (Mme Isabelle) : Vous l'avez demandé, hein?

M. Lévesque (Chauveau) : Je le sais, mais, Mme la Présidente, si je peux apporter le commentaire, si nous pouvions continuer à travailler à développer la culture entrepreneuriale chez les jeunes, ce serait très apprécié.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Alors, la parole est donnée au deuxième groupe d'opposition, à la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, pour 14 min 40 s.

• (20 h 10) •

Mme Lessard-Therrien : Merci, Mme la Présidente. Bonsoir, tout le monde. Bonsoir, Mme la ministre.

En décembre dernier, vous avez eu un échange assez animé avec le député de Nelligan sur la perte de nos instances de concertation régionale, les forums jeunesse, les CRE, entre autres, que vous avez nommés. J'ai été très interpellée par cet échange-là, venant d'une région éloignée qui a perdu ces organismes-là. Si la ministre a dénoncé aussi virulemment la disparition de ces organismes, j'imagine que c'est parce qu'elle y voyait une valeur ajoutée. Et j'aimerais qu'elle me parle de cette valeur ajoutée là pour le développement des régions.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Merci pour cette incroyable question. Ça me permet de retomber dans mes souliers, ma passion, en fait, pour les régions. En effet, c'est des organisations qui existent depuis la fin des années 90. En fait, je parle particulièrement des centres locaux de développement. Mais il y avait aussi dans l'histoire du Québec, depuis les années 70, d'abord les conseils régionaux de développement, puis ensuite les conférences régionales des élus. On mobilisait davantage les élus, si ce n'est qu'en Abitibi-Témiscamingue on gardait une grande place pour la société civile. D'ailleurs, le CRD de l'Abitibi-Témiscamingue était un modèle en soi où il y avait 60 personnes autour de la table pour travailler pour la région. C'était vraiment impressionnant de faire affaire avec cette région très mobilisée, très dynamique. Pour moi, ça reste un modèle intéressant de développement, et de concertation, et de planification du développement du territoire.

Ceci étant, je crois qu'on est en... pas je crois, nous sommes en 2019, et je crois qu'on est à l'heure... Parce que, dans les 15 dernières années, vous l'avez dit, moi, j'ai pu constater qu'on a saccagé et abandonné les régions en coupant les moyens, en coupant les structures, en coupant tout au profit de l'économie... au profit de la restriction puis de la recentralisation. Ça, ça m'a déçue énormément. C'est une des raisons pour quoi je suis ici aujourd'hui, puis que je fais de la politique, puis que je veux qu'on répartisse, qu'on occupe notre territoire au complet. Puis c'est dans cette foulée-là que je fais la tournée de l'ensemble des régions pour voir où on en est en 2019 au Québec, où on en est à l'extérieur de Montréal. Montréal est une région qui a été, au cours des dernières années, très choyée, où il y a eu des investissements importants, chiffrés. Puis maintenant, bien, moi, il y a une valeur fondamentale que je crois au Québec, c'est l'équité interrégionale. Les régions à l'extérieur de Montréal se vident, connaissent la dévitalisation. Le départ des jeunes, le vieillissement de la population est plus accru qu'ailleurs au Québec. Pour moi, c'est très préoccupant.

Mme Lessard-Therrien : À ce moment-là, vous avez dit de belles choses dans vos remarques préliminaires, donner du pouvoir aux régions, plus d'autonomie aux régions, bien sûr, ce sont toutes choses qui me parlent beaucoup. Qu'est-ce que vous allez faire pour réactiver la participation citoyenne dans les régions du Québec?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : En fait, c'est ça que je veux faire. Moi, là, pour activer cette participation-là, je ne veux pas imposer. Pour moi, le développement vient par en bas. On a été un gouvernement très centralisateur au cours des 50 dernières années. Maintenant, il est temps que les régions proposent leur modèle, soient créatives, innovent puis que l'État soit accompagnateur de cette démarche. C'est pour ça aussi qu'on fait la tournée, qu'on écoute ce que les gens ont à dire. Les gens sont les experts de leur milieu puisqu'ils y vivent tous les jours.

Donc, dans cette perspective, on écoute, on entend bien. Évidemment, la participation de l'État va se faire financièrement pour ce qui va se passer par la suite. Donc, on va travailler en partenariat. Puis ça, c'est important pour moi, cette notion de partenaire entre l'État et la région puis qu'on soit à l'écoute des besoins de chacune des régions. Mais il y a des enjeux criants actuellement. Évidemment, on sera là pour accompagner puis répondre et réagir à ces enjeux. On a du rattrapage à faire.

Mme Lessard-Therrien : Vous avez dit dans vos remarques préliminaires que vous voulez écouter, se concerter et agir. Moi, j'aimerais que vous me dites vous écoutez qui, vous vous concertez avec qui et vous allez agir comment.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Lors de ma tournée, je rencontre l'ensemble des acteurs de développement économique, c'est-à-dire les organismes qui accompagnent les CLD amputés, parce qu'il en reste dans certains cas, les MRC, les élus, les anciens commissaires industriels, là, ils ne s'appellent plus commissaires industriels, les agents de développement, ceux qui accompagnent les entrepreneurs. Je rencontre également les entrepreneurs puis les élus aussi qui veulent se faire entendre puisqu'ils ont pris une place importante dans le développement local au cours des dernières années.

Maintenant, c'est ça, l'important, c'est de travailler avec eux, de voir comment on va le faire. Il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup de façons de faire qui émergent de tout ça. Je pense que les gens sont anxieux, puis ça va s'en venir au cours des prochaines années.

Ce que je pourrais rajouter aussi, c'est qu'il existe des outils d'intervention clairs actuellement qui sont les fonds locaux d'investissement. Puis les fonds locaux de solidarité en collaboration avec la FTQ sont des outils importants, des leviers économiques importants pour nos MRC. On est en train, en ce moment au ministère, parce que c'est une mesure qui existe depuis longtemps, d'évaluer l'apport de ces mesures pour voir si elles sont encore adaptées aux réalités d'aujourd'hui, si on ne peut pas faire mieux avec ce qui existe.

Mme Lessard-Therrien : Quand vous étiez de passage en Abitibi-Témiscamingue, vous dites que vous avez rencontré les élus. Bien, la prochaine fois, ça serait bien de convoquer aussi peut-être les députés de région. On a des choses à dire, nous aussi.

En fait, vous avez beaucoup parlé de développement économique. Vous venez de le faire aussi, parler... bon, les entrepreneurs, les agents socioéconomiques, les CLD, bon, tout ça. Vous savez, dans une région comme la mienne, la pénurie de main-d'œuvre, elle est grave. On a un taux de chômage à 3,8 %, l'économie roule en Cadillac, comme on pourrait dire. On aimerait bien qu'elle roule en Cadillac hybride, mais, bon, ça, c'est une autre histoire, mais ça va vraiment très bien.

En fait, l'enjeu, là, c'est... bon, la pénurie de main-d'œuvre, on l'a dit. Moi, j'aimerais avoir votre opinion un peu sur le maintien du service de proximité, parce que, oui, le développement régional économique, mais ça va passer aussi par du développement de services et surtout le maintien de ces services-là. J'aimerais vous entendre là-dessus.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Clairement. J'ai envie de vous répondre en deux niveaux. La première chose, dans notre ministère, précisément, on veut... moi, je veux intensifier l'approche en économie sociale et en modèle coopératif également. On est à revoir, d'ailleurs, en ce moment, le plan d'action en économie sociale. Pour moi, c'est un pilier de l'économie au Québec. C'est vraiment une base fondamentale du développement des régions. C'est par là que c'est passé, puis les grands modèles d'innovation également sont passés par là.

Donc, c'est dans cette perspective-là... Puis d'ailleurs, dans le plan d'action en entrepreneuriat, on ne parle pratiquement ou presque pas d'économie sociale et d'entrepreneuriat collectif. Et pourtant c'est ce qui va faire en sorte qu'on va favoriser, entre autres choses, le repreneuriat d'entreprise, particulièrement en région. Hein, qu'un groupe d'employés puisse travailler ensemble à racheter une compagnie, ça peut faire toute une différence, particulièrement en région.

Services de proximité aussi, je vous donne l'expérience que j'ai vécue à titre de mairesse de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Dès que je suis entrée en fonction, le dépanneur a fermé. Pour moi, c'était inacceptable qu'on n'ait plus service, parce que c'est par ça, hein... Aller chercher une pinte de lait à 10 heures le soir, quand on a des enfants, ou qu'il faut faire une demi-heure de route, ça n'a pas de bon sens. Vous le savez, chez vous, c'est la même chose. Bien, le modèle coopératif, nous, a sauvé... On a créé une coopérative alimentaire. Ensemble, on a levé 50 000 \$ avec l'ensemble des citoyens pour racheter le dépanneur et redémarrer un service de proximité. Donc, pour moi, c'est vraiment... Puis je suis fière de pouvoir travailler dans ce ministère-là à titre de ministre pour mettre en valeur ces modèles-là qui vont faire en sorte que les régions vont se démarquer aussi à ce niveau-là.

Mme Lessard-Therrien : Vous avez beaucoup parlé, bon, d'entrepreneuriat, je comprends, coopératives, tout ça, ce sont de bonnes idées, puis vous comprenez que je ne suis pas contre l'entreprise. Mais on parlait d'entrepreneurs, je suis une petite entrepreneure moi aussi. Vous parlez beaucoup de transformation numérique, le domaine des télécommunications. Encore là, sachez qu'on n'est pas contre Internet, on en a besoin. Vous parlez d'autonomisation, de robotisation. Tout ça, c'est bien beau, mais moi, j'aimerais savoir en quoi ça nous redonne du pouvoir puis en quoi ça maintient nos services de proximité. Vous, vous avez parlé des petits commerces, mais moi, j'ai envie de parler de loisirs, j'ai envie de parler d'infrastructures sportives, ce genre de chose là.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : ...parler aussi de système de services de santé. Je pense que c'est un peu ça aussi qu'on fait avec ma collègue au niveau de la Santé, de redéployer une approche justement, là, de services de proximité. On l'a fait chez vous, on va le faire aussi dans le Bas-Saint-Laurent avec La Pocatière. On veut rapprocher les décisions des gens, puis ça, ça fait partie des services de proximité aussi, pour rendre accessibles ces services-là. Évidemment, il va être important puis intéressant de voir ce que les municipalités peuvent faire ensemble, en se regroupant, pour offrir des services de loisirs, pour offrir des services de proximité de qualité, peu importe où on habite au Québec. Malheureusement, il y a eu un vide, un vacuum des fonds publics dans les régions qui a fait en sorte que, dans les dernières années, les régions se sont dévitalisées à vitesse grand V. Donc, on va essayer de renverser la vapeur. Évidemment, le plan est en construction pour voir comment on va s'y prendre avec les acteurs du milieu. On fait un état des besoins, un état de situation actuellement, puis on s'aperçoit que, dans certaines régions, on a du chemin, du rattrapage à faire.

Mme Lessard-Therrien : Vous parlez justement de ce vacuum-là. Moi, j'ai des tableaux assez inquiétants des portefeuilles des différents ministères, depuis 10 ans, qui ont considérablement diminué dans les régions... dans ma région, en Abitibi-Témiscamingue. Quand on regarde le budget du MAPAQ, qui est diminué de 42 %, le budget des Affaires municipales, de l'Habitation, de 27 %, Culture et Communications, on parle de 37 %, ça, c'est des sommes qui étaient dépensées en fonction des besoins des gens des régions, donc avec des directions régionales qui pouvaient dépenser les sommes vraiment en fonction de nos besoins. Qu'est-ce que vous allez faire pour ramener ces leviers-là dans les régions du Québec?

• (20 h 20) •

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Concrètement, il y a quelque chose qu'on va faire avec Investissement Québec qui sera annoncé dans les prochaines semaines. Il va y avoir un palier régional fort, justement, un palier où on va mieux saisir la subtilité de l'intérêt de l'investissement dans chacune des régions du Québec. Pour nous, c'est nécessaire et évident qu'on doit avoir des spécialistes dans chacune des régions pour bien comprendre le climat, l'écosystème d'affaires pour investir puis accompagner, mieux accompagner nos entreprises et mieux financer nos entreprises. Ça va se décider en région, pour les régions. Ça, déjà, c'est un premier pas.

L'autre élément que j'ai envie de parler avec vous, un dossier sur lequel je vais travailler au cours des prochains mois avec le Conseil du trésor, c'est la délocalisation de 5 000 emplois. On s'est engagé en campagne électorale à faire ce geste. Vous parlez des diminutions de portefeuilles et de budgets dans différents ministères, ça ne sera pas simple, on en est conscients, mais c'est un engagement qu'on veut tenir justement pour ramener en région un palier décisionnel important.

Mme Lessard-Therrien : Puis, par rapport aux mesures d'accueil et d'intégration, vous avez parlé tantôt... bon, on parle de la pénurie de main-d'oeuvre, on parle de la main-d'oeuvre immigrante, qui, oui, nous, en Abitibi-Témiscamingue, ça va être un des leviers qu'on va avoir... c'est une des solutions qu'on va pouvoir... qui doivent être mises de l'avant, d'accueillir plus d'immigrants chez nous. On a besoin, pour ça, de plus de mesures d'accompagnement pour les démarches administratives, autant pour les employeurs que pour les individus, mais on a aussi besoin que les structures d'accueil qui sont déjà présentes, on peut penser au carrefour jeunesse-emploi, il y a d'autres organismes aussi, des OBNL qui le font du côté de Rouyn-Noranda, mais pour bonifier leur mandat puis leurs ressources pour qu'ils puissent prendre en charge la structure d'accueil. Donc, j'aimerais aussi vous entendre là-dessus.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : En fait, le budget prévoit des sommes supplémentaires, même certaines MRC ont déjà commencé à recevoir le budget supplémentaire pour accueillir et intégrer les immigrants, pour aider les régions à mieux intégrer et à mieux franciser, parce que ce n'est pas toutes les commissions scolaires, malheureusement, qui acceptent de donner des cours de français. On a un sérieux travail à faire en région pour mobiliser les acteurs à mieux accueillir et mieux intégrer, entre autres par la francisation. Et, si les ressources en éducation ne sont même pas capables de donner ce service-là, on a un sérieux problème, donc de là l'intérêt d'investir pour mettre les ressources et accompagner les régions.

Évidemment, j'aurais envie de dire également qu'au niveau de la pénurie de main-d'oeuvre on a des entreprises d'insertion souvent qui font de la sous-traitance industrielle, qui vont faciliter, qui vont faire en sorte qu'on va intégrer les personnes qui ont des problématiques de santé mentale, qui sont soit handicapées physiques ou intellectuelles, qui peuvent travailler, qui ne travaillent pas au même rythme, mais c'est très gratifiant pour eux. Donc, si on passe par un modèle d'entreprises d'insertion aussi qu'on retrouve partout, dans plusieurs régions, ça peut être intéressant pour répondre à cette pénurie de main-d'oeuvre. Donc, c'est dans cette perspective-là aussi qu'on travaille actuellement, trouver des alternatives.

Mme Lessard-Therrien : Je reviens à mon idée de redonner plus de pouvoir aux régions. Vous dites que vous êtes en tournée actuellement. Est-ce que vous avez un échéancier pour remettre en place ces structures de concertation citoyenne là dans toutes les régions du Québec?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Bien, en ce moment, je ne veux pas m'avancer en disant qu'on va remettre des structures en place. Ça, il n'en est pas question pour le moment. Mais, il est question, par contre, de travailler clairement avec les régions. Mon collègue Pierre Fitzgibbon et moi, on s'est donné un an pour déterminer comment on va le faire puis comment on va le... amener ce nouveau souffle dans chacune des régions. Évidemment, ma tournée se termine en juin, puis, à partir de là, au niveau de certaines mesures du plan d'action, on va déjà faire des gestes concrets dès le début de l'été.

Mme Lessard-Therrien : Donc, si je comprends, vous n'avez pas l'intention de ramener la concertation régionale. Donc, ça va être qui, vos interlocuteurs à ce moment-là, quand vous allez avoir à faire des consultations, par exemple, dans les régions du Québec?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Je ne dis pas que la...

La Présidente (Mme Isabelle) : ...20 secondes.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : La concertation est fort importante pour nous. Ce n'est pas qu'on ne veut pas les remettre, mais on va déterminer, avec chacune des régions, les façons de faire les plus appropriées en fonction de leurs besoins.

La Présidente (Mme Isabelle) : C'est bien? Alors, je remercie la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue et la ministre pour l'échange pertinent. Nous y allons maintenant avec le deuxième bloc du gouvernement avec la députée Charlevoix—Côte-de-Beaupré pour cinq minutes.

Mme Foster : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Salutations à tous les collègues présents ici ce soir, également à la ministre. C'est un grand plaisir pour moi d'être là et de parler de développement économique régional, parce que ça m'intéresse beaucoup. Je suis moi-même une fille issue des régions, j'ai des origines à la fois dans Charlevoix et à Baie-Comeau, sur la Côte-Nord. Alors, les défis auxquels font face les régions m'intéressent énormément. Et moi, Mme la ministre, j'aimerais qu'elle puisse me parler ce soir d'une perspective un peu plus particulière, parce que, moi, la circonscription que je représente, c'est Charlevoix—Côte-de-Beaupré, et Charlevoix a un statut un peu particulier.

Charlevoix fait partie, au niveau administratif, de la région administrative de la Capitale-Nationale. Par contre, la région de Charlevoix doit composer avec des problèmes qui lui sont propres et qui n'ont rien à voir avec le reste de la Capitale-Nationale, entre autres, des taux de diplomation postsecondaire qui sont plus bas, une économie qui dépend beaucoup des emplois saisonniers et de secteurs très précis comme le tourisme, par exemple, et également de certaines grandes entreprises, mon collègue de Chauveau en parlait tantôt, ce qui est souvent le cas des régions un peu plus éloignées. L'offre de santé, on a un peu de misère à La Malbaie avec les services. On travaille fort à les ramener, mais il y a eu beaucoup de dommages. Donc, c'est moins incitatif pour les jeunes familles de s'installer.

Donc, il y a des défis importants qui ressemblent davantage à ce qu'on peut voir en région éloignée. Par contre, le statut demeure, au niveau administratif, dans la Capitale-Nationale. Alors, moi, j'aimerais, Mme la Présidente, que la ministre puisse me dire l'importance qu'elle accorde aux régions à statut particulier, dont les problèmes réels font vraiment contraste, là, à leur appartenance à leur région administrative.

La Présidente (Mme Isabelle) : Mme la ministre.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Merci, Mme Foster. Très apprécié comme question. Puis ça m'amène à peut-être pas parler du cas particulier de Charlevoix, Charlevoix-Est, mais ça fait partie... c'est vraiment une trame de fond de ma réflexion comme ministre déléguée au Développement économique régional. Puis, je le dis, je le martèle, pour moi, il y a l'intérêt de moduler l'intervention de l'État en fonction des spécificités des régions. Vous venez de soulever par votre question une spécificité de la région de la Capitale-Nationale où Charlevoix a, en effet, un statut particulier. Donc, dans cette perspective, comment on module l'intervention de l'État? Parce qu'on a tendance, hein, puis, les dernières années, je ne sais pas si c'était par paresse ou quoi que ce soit, mais on a tendance à faire du mur-à-mur. C'est plus facile. Mais comment? Moi, je crois vraiment et sincèrement qu'on doit aller par... en respect des spécificités de ces régions-là.

Toutefois, il y a quelque chose qui m'interpelle énormément là-dedans puis sur laquelle il faudra statuer, même dans mon ministère, c'est toute l'équité interrégionale. J'en ai parlé un peu plus tôt. Mais, pour moi, ça, c'est très préoccupant, parce que je ne veux pas qu'on développe un Québec à 18 vitesses, à 100 vitesses, si on va en fonction des MRC. Je veux qu'on puisse conserver une équité interrégionale puis respecter, oui, la vitesse de développement de chacune des régions, mais aussi peut-être parfois aider celles qui vont moins bien, puis qu'on le fasse collectivement, parce qu'on est, le Québec, et j'y tiens et je veux qu'on conserve ça, on est... l'État est aussi le gardien de cet ensemble, puis qu'on occupe l'ensemble de notre territoire. Donc, comment on module l'intervention de l'État en fonction... mais tout en respectant cette notion d'équité interrégionale, pour moi, c'est prioritaire. Puis c'est des questions qu'on va soulever, puis je vais compter sur, j'espère, votre appui pour qu'on puisse tenter de trouver des solutions puis une approche innovante pour réaliser le tout.

La Présidente (Mme Isabelle) : Il vous reste 1 min 16 s.

Mme Foster : D'ailleurs, ça mène à une seconde question. L'innovation en région, est-ce que ça fait partie de vos plans comme étant un des moteurs de développement? Et quels sont également les nouveaux modèles sur lesquels on pourrait tabler, comme par exemple, bon, l'avènement des technologies pour pouvoir travailler davantage de la maison? Est-ce que ce sont des avenues qui peuvent être intéressantes pour le développement économique régional?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : L'innovation doit être au coeur du développement économique régional, il va de soi. Ce qu'on est en train de faire en requestionnant, justement, les pôles régionaux d'innovation, c'est de s'assurer qu'on a le meilleur modèle par région en fonction d'où elles sont rendues. Puis c'est pour ça qu'on a pris cette pause pour aller mieux de l'avant, dans le fond, en matière d'accompagnement à l'innovation.

La Présidente (Mme Isabelle) : 29 secondes.

Mme Foster : C'est tout.

La Présidente (Mme Isabelle) : C'est tout? Parfait. Alors, nous y allons... Merci. Nous allons y aller avec le troisième groupe d'opposition, avec le député de Rimouski. Vous avez 14 min 45 s.

• (20 h 30) •

M. LeBel : Ça va être les 45 secondes qui vont être les meilleures.

Juste vous... bien, saluer la ministre, qui est de mon coin de pays, du Bas-Saint-Laurent. C'est ma ministre responsable.

À la fin des années 90, j'étais chef de cabinet du ministre des Régions, du ministère des Régions. Il y avait un ministère autonome. C'est là qu'on avait mis en place les CLD à l'époque. On avait créé, mis en place les CLE, les centres locaux d'emploi. Il y avait un lien entre les deux, les plans d'action locaux pour l'économie et l'emploi, pour s'assurer que ça fonctionne ensemble. On avait mis en place les CRCD, la concertation régionale, que le premier gouvernement libéral a transformés en CRE, mais c'est la même affaire pas mal, puis on avait mis en place les CAR pour s'assurer qu'il y ait des discussions entre l'État et les acteurs dans chacune des régions, ce que vous disiez qui fonctionnait bien à l'époque, et on avait aussi lancé la politique de la ruralité.

Depuis 2003, le mandat du développement des régions s'est promené entre... Des fois, quand c'était la vision territoriale, ça allait au ministère des Affaires municipales, quand c'était la vision économique, ça allait au ministère du Développement économique, à un moment donné, quand c'était une vision plus ressources naturelles, ça allait au ministère des Ressources naturelles, mais ça a tout le temps été comme... ça n'a jamais été un ministère autonome. Ça a tout le temps

été un ministère collé à un autre depuis 2003. Et c'est un peu ça que j'aimerais savoir. C'est quoi que joue le rôle de la ministre déléguée au Développement des régions, puis comment vous... comment... dans l'État, entre autres par rapport à la ruralité.

On sait que, dans le monde rural, moi, je le vois, puis vous le voyez aussi dans nos villages, dans le Bas-Saint-Laurent, il y a des gros problèmes, là. Le vieillissement de la population fait en sorte qu'il y a des villages que la moitié de la population a 60 ans et plus. Il y a une dévitalisation, dans nos villages, qui se rapproche de ce qu'on a déjà vécu dans les années 70, dans le temps du BAEQ. Il faut absolument avoir une vision de ce qu'on fait pour ces villages-là si on veut occuper notre territoire.

Je me demande si, dans votre ministère, vous avez un plan. Je me demande si derrière, l'équipe qu'il y a derrière vous, il y a quelqu'un qui est responsable du développement des villages puis de la ruralité, parce que je le sais qu'au gouvernement le responsable de la politique de vitalité des régions, de la ruralité, c'est aux Affaires municipales. Ça fait que c'est plus la ministre des Affaires municipales qui serait responsable de ça. C'est ça, son mandat. Mais, vous, là-dedans, comment vous travaillez là-dessus? C'est quoi, votre responsabilité par rapport à la vitalité du monde rural, de nos villages? Et puis est-ce que vous avez un plan? Est-ce qu'il y a quelqu'un, chez vous, qui s'occupe de ça?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Bien, en fait, il y a deux éléments dans ça. Évidemment, je travaille en collaboration avec la ministre des Affaires municipales et le ministère, évidemment, parce que, vous avez raison, hein, il y a une partie qui appartient aux municipalités, aux MRC. Il y a la loi n° 122 qui a été votée il y a quelques années, en 2016, si je ne me trompe pas, qui donnait le pouvoir du développement économique, dans le fond, aux MRC. Mais on n'a pas défini les rôles, les responsabilités puis les pouvoirs réels qui incombaient à ces municipalités puis à ces MRC.

Donc, tout ça reste à faire. On a fait une belle coquille vide qui donnait... puis on disait : Bien, voici, le problème est réglé. Le développement local, le développement économique se passe par là, mais sans donner de moyens, sans donner de structures. Donc, l'intérêt, d'une part, c'est ça.

L'autre élément, c'est via le ministère de l'Économie et de l'Innovation, c'est de miser davantage sur l'économie sociale, l'entrepreneuriat collectif dans une perspective de revitalisation des communautés rurales et en accompagnant mieux les gens.

M. LeBel : Je comprends que la coordination de la vitalité des territoires puis de l'occupation de nos territoires, ça appartient aux Affaires municipales. Ça fait que vous, vous participez avec la ministre pour s'assurer que vos outils puissent lui être utiles, mais le leadership appartient aux Affaires municipales, c'est ce que je comprends, par cette politique-là. Puis c'est un volet, la ruralité, puis je continue à le dire, il faut absolument que quelqu'un s'occupe de ça, là. C'est vraiment majeur, si on veut qu'on occupe notre territoire québécois, il faut absolument s'occuper de ce qui se passe dans nos villages.

Stratégie maritime, c'est un peu la même affaire. L'économie bleue, j'étais très déçu de voir qu'au dernier budget il n'y avait pas grand-chose. Le mot «Stratégie maritime» n'était pas là. Ce que je donnais à l'ancien gouvernement, c'est qu'au moins il avait une stratégie maritime, que c'était clair, il y avait le label de la Stratégie maritime, puis ça a donné une impulsion. Aujourd'hui, on ne le voit plus. On ne sait plus ce qui... Il y avait un Secrétariat aux affaires maritimes qui était au Conseil exécutif. Là, il a été transporté au ministère des Transports. Ça fait que je comprends que la coordination du développement de l'économie bleue et du maritime est rendue aux Transports, le secrétariat est rendu là. Et en plus le premier ministre, puis je trouvais que c'était un bon signal, a nommé le député de Nicolet-Bécancour comme adjoint parlementaire au plan Saint-Laurent.

Ça fait que, là, on est un peu mêlés, là. C'est : Qui parle pour qui? C'est où, la porte d'entrée dans tout ça? Et c'est : Qui s'occupe d'avoir une vision du développement économique du maritime, qui est important pour nos régions? C'est : Qui fait quoi dans tout ça, et c'est quoi, votre rôle, vous, là-dedans?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Excellente question. Merci. En effet, vous le savez, M. Legault a toujours eu à coeur... il a même écrit une vision du Québec qui s'appelle Projet Saint-Laurent, où il mettait en valeur toute l'utilisation du Saint-Laurent et de ses berges justement dans une perspective économique. Mon collègue de Nicolet-Bécancour travaille exactement sur les zones d'innovation, parce que M. Legault parle de zones d'innovation, puis son plan, c'est vraiment de remettre ça de l'avant puis de développer. Puis ma collègue Chantal Rouleau travaille sur ce projet...

La Présidente (Mme Isabelle) : Je vais...

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : ...pour les cinq prochaines années. Évidemment, c'était tellement une bonne idée de M. Legault que les libéraux...

La Présidente (Mme Isabelle) : Là, je dois vous couper, Mme la ministre. On doit vraiment appeler les noms des députés et des ministres par leur circonscription.

M. LeBel : ...mais je veux juste vous montrer que dans la ruralité, dans les stratégies de plans maritimes, le rôle... ça vient un peu mêlant, parce qu'il y a plusieurs personnes, puis là, dans la ruralité, c'est aux Affaires municipales, dans le maritime, c'est aux Transports, puis c'est deux éléments importants pour le développement des régions. Et, moi, ce que je souhaite, c'est que vous, là-dedans, vous avez un rôle de coordination plus fort, plus intense encore. Puis, moi, c'est ça que je veux vous aider à faire parce que je trouve qu'actuellement, si on laisse ça comme ça, un peu mêlé, c'est beau, des bons discours, mais il faut qu'il y ait de l'action, il faut qu'il y ait des plans. Puis actuellement ce que j'ai l'impression par rapport au maritime puis par rapport à la ruralité, c'est difficile pour les porteurs de projets.

Puis, bien là je sais que je n'ai plus beaucoup de temps, ça fait que je vais assez vite. Internet, je vous le dis, dans le rapport du bilan de l'emploi au Québec, en émergence d'un clivage entre la métropole et les régions, 55 000 emplois, l'année passée, créés à Montréal, dans la région de la métropole, puis 55 000 de moins dans nos régions. Et ce qu'on nous dit là-dedans, c'est que, pour réussir à faire de la création d'emplois, il faut aller vers l'automatisation et la robotisation. Tu ne peux pas faire ça sans Internet haute vitesse. Tu ne peux pas aller vers ça. Et sept ans, c'est un retard, là, qui va être très, très, très difficile à rattraper. Il y a des villages, là, qui, actuellement, seraient prêts à faire des choses, mais, comme il n'y a pas d'Internet, les entreprises qui peuvent aller là vont aller ailleurs, en ville.

Et moi, je suis vraiment très déçu, parce que la CAQ parlait de quatre ans à un moment donné, mais là cinq ans, là, c'est sept ans. Il faut juste être conscient qu'il y a retard pour nos communautés rurales, entre autres, nos régions. Il y a un retard qui va être très difficile, parce que c'est les grands centres qui vont nous prendre de vitesse, puis c'est le cas de le dire, avec Internet haute vitesse.

J'y vais en rafale, vous me répondrez. 5 000 fonctionnaires. C'est une bonne idée, 5 000 fonctionnaires. Le maire de Rimouski en avait parlé avec le premier ministre. Il a dit : Oui, oui, oui, pas de trouble, on va vous envoyer 5 000 fonctionnaires, c'est bien correct, j'espère qu'il y en a plusieurs là-dedans qui sont intéressés de venir à Rimouski, c'est un très beau coin, mais en 10 ans. Je ne sais pas où est-ce que vous, vous allez être, moi, dans 10 ans, je ne suis pas sûr que je vais être assis ici, mais c'est en 10 ans. 5 000 fonctionnaires en 10 ans. Je vais vous dire, c'est correct, continuez à faire ça, mais on ne compte pas là-dessus pour faire le développement des régions, là, tu sais. On a... Il faut que ça aille beaucoup plus vite que ça. Et je ne sais pas notamment c'est quoi, votre plan pour envoyer 5 000 fonctionnaires, puis j'ai... encore, je le dis, en 10 ans.

Puis le dernier, c'est ce que vous m'avez dit au début, ça fait que je vous pose la question à la fin. Vous êtes bien préparée, vous savez : Harold, tu vas me poser la question. La route 20. Quand est-ce qu'elle s'en vient dans mon coin de pays, la route 20? Les gouvernements... les libéraux l'avaient sortie du PQI, M. Legault, il est venu, il a dit : Ça va se faire vite, ça va se faire vite, vous allez... Faites-vous-en pas. Dernier budget, on est là, on attend. Bien non, rien, pas revenue au PQI. Puis là, quand ce n'est pas au PQI, les fonctionnaires aux Transports nous disent : Tant que ce n'est pas au PQI, on ne travaille pas là-dessus. Ça fait que là, la poussière se ramasse sur les anciens plans. Puis, pendant ce temps-là, on est déconnectés de la région, pendant ce temps-là, il y a des accidents, pendant ce temps-là, c'est difficile pour la sécurité des automobilistes puis la fluidité.

Là, là, c'est assez. Le monde chez nous, ils veulent savoir. Ils veulent savoir quand est-ce que la route 20 va être revenue au PQI. Puis on va pouvoir aller voir nos citoyens pour leur expliquer quelle sorte de projet qu'on peut faire, puis que les gens puissent nous donner leur opinion, entre autres pour... entre autres, des paysages qu'il y a chez nous qu'il faut pouvoir démolir puis tous les enjeux par rapport à l'environnement. Mais il faut que tout ça, pour en parler, il faut que ça revienne au PQI.

Ça fait qu'Internet, sept ans, c'est trop tard. 5 000 fonctionnaires, 10 ans, c'est pas mal trop tard. Puis, route 20, on est tannés que ce soit trop tard.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Bien, la 20, je veux juste vous dire que, régionalement, il y a une décision qui a été prise de corriger l'autoroute 85. C'est une priorité de la région de dire... puis là c'était déjà en fonction, puis là on travaille là-dessus, cette année, ça va commencer à se concrétiser, là, davantage. Donc, c'est via la 85 que la région est allée, a décidé de commencer. Puis ça, c'était avant nous, évidemment. L'autre élément, 5 000 fonctionnaires en 10 ans, je ne sais pas où est-ce que... je n'ai pas vu ça, moi, que ça prendrait 10 ans, là. Ça fait que c'est ça. Ça, bien, on pourra s'en reparler parce que moi, je n'avais pas vu ça.

M. LeBel : Je n'ai pas rêvé.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Vous m'apprenez des choses. Puis l'autre élément, Internet, à mon... sept ans, c'est... que les 240 000 foyers qui restent à brancher soient branchés d'ici sept ans, mais ça va commencer bien avant cela, évidemment. Les sommes sont déjà réservées au budget. On est sérieux, on travaille fort déjà avec le fédéral, avec... l'équipe est en branle, mes collègues sont sur le dossier, même que M. Fitzgibbon en a parlé hier. Excusez, il ne fallait pas que je parle de son nom, le...

Des voix :...

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Le ministre de l'Économie en a parlé hier, d'ailleurs, en long et en large. Puis vous pourriez en entendre parler aussi le 29 avril. On va avoir plusieurs heures consacrées à l'étude des crédits sur Internet en région.

• (20 h 40) •

M. LeBel : Quand on parle d'Internet en région sur sept ans, on parle de l'ensemble des régions du Québec. On ne parle pas de coins de territoire qui seraient oubliés, on parle de l'ensemble.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : En fait, il reste 340 000 foyers à brancher. Avec l'ancien programme Québec branché, on va brancher 100 000 personnes, environ 100 000, 110 000 personnes. Puis ceux qui resteront, ça, c'est... Là, là, on va avoir après ça à brancher 100 % des gens. C'est les 240 000. Puis, c'est ça, il y a des coins plus difficiles, il y a des façons de faire plus difficiles, mais l'idée, c'est qu'on tente de brancher le plus rapidement possible ces 240 000 foyers.

M. LeBel : L'autre jour, quand je vous ai questionnée, on m'a montré comment ça marchait Facebook, là, je commence à être pas pire, et j'ai mis quelque chose sur mon Facebook pour dire que ça n'a pas de sens que ça prenne autant

de temps. Et il y a quelqu'un dans une usine, dans notre coin de pays, qui m'a écrit, qui m'a dit : Moi, là, on est une usine de sciage. On a développé une machine, mais j'ai besoin d'Internet, puis ça bogue tout le temps, là. Ça fait que, là, ils vont probablement déménager tout ça. Il y a un lien avec le village. C'est un de nos villages.

Moi, ce que j'aimerais, et puis est-ce que c'est possible que, dans votre ministère, il y ait quelqu'un qui développe... Parce que vous avez parlé de coopératives pour les services de proximité, vous avez parlé de santé. Tout est vrai là-dedans. Mais est-ce que quelqu'un peut faire un plan puis dire : Notre monde rural est important pour nous autres, puis on veut faire du développement de l'économie dans le monde rural? Économie, c'est... La ruralité a aussi droit à du développement économique, a aussi droit à des services. Est-ce que quelqu'un chez vous a un plan ou sinon est-ce que ça serait un engagement que vous donnez, on va se faire un plan pour le développement économique de monde rural?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Bien, oui, tout à fait. Hein, l'idée, ce n'est pas de reproduire le rapport Martin-Higgins-Raynauld de 1970 où on voulait tout investir à Montréal en pensant que ça aurait des retombées ailleurs ou en 1985, avec les grappes industrielles, où on a investi dans les villes comme Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec. L'idée, c'est qu'on occupe notre territoire, peu importe où les entreprises sont, peu importe où les communautés sont, on a droit à des services de qualité puis on a droit aussi de développer des entreprises et à pouvoir innover, peu importe où on est. Puis c'est là, l'intérêt du branchement Internet. Puis ce que je pourrais rajouter par rapport à Internet, qui est assez important, c'est que les telcos, les entreprises de télécommunication ne peuvent pas brancher... Ils sont coincés. Ils ne peuvent pas tout faire, ils n'ont pas assez de personnel, ils n'ont pas assez de possibilités de rapidement brancher. Puis c'est ce qui fait que ça ralentit puis que ça prolonge les délais, malheureusement.

M. LeBel : Puis l'autre élément, il ne doit plus me rester beaucoup de temps...

La Présidente (Mme Isabelle) : 1 min 40 s.

M. LeBel : Une minute. Je reviens encore sur la Stratégie maritime, parce que, puis vous le savez, puis le député de Nicolet-Bécancour est venu à Rimouski l'autre fois, puis ça a été une des belles rencontres qu'on a faites, tout ce qui bouge, là, sur la recherche puis l'innovation dans le milieu maritime, là, c'est vraiment fantastique. On n'a pas idée de tout ce qui se fait là puis qu'est-ce que ça peut nous propulser comme leader dans le monde. On a besoin qu'on clarifie la porte d'entrée pour ce qui est d'une vraie... d'une vision du développement de l'économie bleue. Ça peut être le Projet Saint-Laurent, je m'en fous un peu, pourvu qu'il y ait quelque chose, pourvu qu'on sache par où entrer puis qu'on ne se garroche pas dans différentes portes parce qu'on ne sait pas trop qui décide quoi. Et je pense que, là-dedans, vous avez un rôle à jouer, parce que le maritime, c'est une grande partie des régions du Québec.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Tout à fait. Je prends bonne note de votre commentaire fort pertinent. Puis c'est sûr qu'aussi on va se placer. Puis ce que je voulais dire par rapport à ça, c'est qu'on travaille de manière très horizontale et en collégialité entre collègues. Puis c'est ce qui... Ça va se clarifier aussi au fil du temps. Puis, tu vois, la nouvelle stratégie maritime va être déposée, là, en 2020.

M. LeBel : ...nouvelle stratégie maritime?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Oui, c'est ça. Oui.

La Présidente (Mme Isabelle) : Il vous reste 36 secondes.

M. LeBel : Bien, je pourrais y aller.

Une voix : Lâchez pas. Lâchez pas.

M. LeBel : Non. Non, non, je ne lâcherai pas. Peut-être vous dire, le vieillissement de la population touche beaucoup, beaucoup nos régions. Le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, une personne sur quatre a 65 ans et plus. Si on ne se préoccupe pas de ça, si on ne se met pas ça dans la tête, que ça a un impact sur le développement de nos économies puis que ça a un impact sur l'organisation de nos municipalités, on a un gros problème. Et ce que... j'ai essayé d'amener au ministère de l'Habitation l'autre jour, il faut que le ministère se mette ça dans la tête, que, dans les prochaines années, au Québec, dans 10 ans, on va avoir ça, une personne sur quatre, 65 ans et plus. Ça va tout changer un peu nos façons de voir. Il faut... Je me dis qu'il faut... c'est qu'on se donne une stratégie ou une vision...

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci.

M. LeBel : ...d'un Québec qui est vieillissant, mais qu'on ne veut pas laisser tomber ce monde-là.

La Présidente (Mme Isabelle) : Je vous remercie beaucoup. Merci au député de Rimouski et à la ministre pour l'échange intéressant. Je veux juste rappeler qu'il est important, qu'on ne peut pas nommer le nom des ministres ni des députés par leur nom, mais bien par leur circonscription ou leur titre. Très important. Je n'ai pas voulu... Je le reprécise parce que j'ai été brève tantôt, je ne voulais prendre de votre temps. Alors, nous y allons maintenant avec le troisième bloc du gouvernement. Nous y allons avec le député de Mégantic. Vous avez cinq minutes.

M. Jacques : Merci, Mme la Présidente. Les députés des oppositions, Mme la ministre, membres du gouvernement et membres du cabinet, je crois que le rôle des régions... que les régions peuvent jouer a été sous-estimé par les précédents gouvernements. Plusieurs politiques et incidences territoriales ont accentué la concentration démographique et économique sur Montréal, Québec et, de manière générale, sur tous les centres urbains de la province de Québec. Vous me permettez l'expression, mais c'est un modèle de développement qui vampirise les régions.

On parle beaucoup de congestion routière dans les grandes villes. On mettra, dans les prochaines années, beaucoup d'efforts et de ressources pour les désengorger avec des solutions structurantes, mais, pendant ce temps, Mme la Présidente, dans plusieurs régions, on a de la place pour accueillir de nouvelles entreprises. Nos routes sont belles et pas engorgées. Ça aide à la productivité. Ça baisse aussi le niveau de stress des familles et augmente le temps passé en famille. On a des gens qui attendent ces bons emplois. Tout pour miser sur les villes, on s'entend... on s'en rend compte, ça ne marche pas. On fait maintenant face à un problème de centralisation économique au Québec.

Vous savez, Mme la Présidente, j'ai un exemple concret qui a été annoncé hier dans le journal *La Tribune* de Sherbrooke, la compagnie Bestar, qui annonce un investissement de près de 8 millions à Sherbrooke pour créer 15 nouveaux emplois, mais pas n'importe quelle sorte d'emplois. Mme la ministre nous a parlé tantôt d'automatisation, et Bestar annonce une petite ligne de production automatisée au maximum, à Sherbrooke, créant 15 emplois, pour le marché américain et les ventes en ligne, de souligner un des actionnaires, M. Gilles Pansera. «...nous allons desservir [de] nouveaux clients et intensifier notre présence sur le Web.» On sait que les ventes sont de plus en plus sur le Web. C'est des petites lignes de production qui vont faire entre 50 et 60 nouveaux produits puis en petites quantités, donc, pour fournir à la grandeur des États-Unis, en fait.

Il y a trois semaines, j'ai eu l'occasion de parler avec Mme la ministre, à Sherbrooke, de ces enjeux-là. On a tenté, avec la ville de Mégantic ainsi que la SDE et quelques intervenants locaux, d'essayer de sauver cette relocalisation d'entreprise là à Sherbrooke. C'est sûr qu'ils vont garder 200 emplois à Lac-Mégantic, mais une petite municipalité comme Lac-Mégantic n'est pas capable de retenir ces entreprises-là. Il y a des facteurs, en fait. Le coût des terrains. 0,42 \$ à Sherbrooke, 0,25 \$ à Lac-Mégantic, moins cher. Les taxes sont plus élevées à Lac-Mégantic. Un congé de taxes de 10 ans à Sherbrooke. Mégantic n'est pas capable de faire ça, congé de taxes de trois ans. Richmond, Valcourt, Coaticook... Puis je parle des villes en Estrie, mais c'est partout à la grandeur de la province qu'ils se battent contre la capitale régionale, qui est Sherbrooke chez nous, mais qui peut être une autre... un Drummondville ou une autre ailleurs.

En plus de ça, quand j'entends... quand je lis dans l'article de *La Tribune* d'hier : «La ville devra par ailleurs déplacer un cours d'eau, conformément à un certificat d'autorisation émis par le ministère de l'Environnement et de Lutte contre les changements climatiques. Les frais liés à cette relocalisation seront assumés par la ville de Sherbrooke», encore une autre chose que les régions ne seraient pas capables de faire, mais qu'on n'a pas besoin de faire parce que les terrains sont déjà prêts.

Donc, Mme la Présidente, j'aimerais demander à la ministre quelles mesures sont envisagées par le gouvernement pour encourager la décentralisation.

La Présidente (Mme Isabelle) : Vous avez 1 min 30 s.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : C'est une bonne question. En fait, ça va passer vraiment par Investissement Québec. Ça va être là qu'on va le faire. C'est qu'on... Tout le système d'accompagnement et de financement des entreprises, on va l'annoncer au cours des prochaines semaines. Puis l'idée, c'est qu'il va y avoir des outils de haut niveau dans les régions pour mieux accompagner les entreprises puis favoriser cette prise de décision aux niveaux local et régional. Mais particulièrement ici, au niveau régional, ça va être important que les régions puissent décider puis qu'elles puissent bien circonscrire les besoins des entreprises aussi.

Avec tout ce que vous avez soulevé comme points, j'aurais également envie de parler, puis ce sera peut-être dans une autre intervention, mais le ministère de l'Économie et de l'Innovation soutient énormément l'exportation des entreprises. On a des spécialistes ici. Je pense que ça peut vraiment être une perspective aussi intéressante pour ouvrir les marchés des entreprises plus locales. Mais il faut qu'ils connaissent ces services-là puis il faut que ça rende aux entreprises qu'on a, dans notre gouvernement, des services de haut niveau pour bien accompagner nos entreprises à ouvrir leurs marchés puis à démontrer qu'on peut travailler en région à faire de l'exportation également. Donc, pour moi, c'est quelque chose de fort important, avec ce que vous avez soulevé comme points.

Je ne sais pas si on a le temps de prendre...

La Présidente (Mme Isabelle) : Neuf secondes.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Ah non!

M. Jacques : Moi, j'aimerais souligner le fait que, présentement, ces petites régions là ont les mêmes bénéfices d'Investissement Québec ou du MEI que la ville de Sherbrooke, mettons...

La Présidente (Mme Isabelle) : M. le député, je dois vous interrompre.

M. Jacques : Pardon?

La Présidente (Mme Isabelle) : Le temps est écoulé.

• (20 h 50) •

M. Jacques : Excusez-moi.

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, nous y allons avec le deuxième bloc de l'opposition officielle avec le député de Pontiac. Vous avez 19 minutes.

M. Fortin : Merci. Merci, Mme la Présidente. J'ai l'impression que le député de Mégantic est resté sur sa faim, un peu, qu'il voulait peut-être élaborer un peu davantage sur la question qu'il a posée. Alors, je vais peut-être prendre la balle au bond, s'il le permet. Ce qu'il a avancé, c'est que, des fois, pour une entreprise, c'est plus facile s'établir dans une ville, disons Sherbrooke, que dans un petit village. La ministre nous parle des outils de haut niveau qu'Investissement Québec aura. Est-ce qu'elle peut nous donner un exemple de c'est quoi, un outil de haut niveau qui va permettre à une entreprise de s'établir à Lambton plutôt qu'à Sherbrooke?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : En fait, ça va... tout ça va être annoncé au cours des prochaines semaines, là, dans la réforme...

M. Fortin : Non, mais philosophiquement. Un outil, là. Ça n'a pas besoin d'être un que vous avez mis dans votre stratégie. Mais qu'est-ce que vous avez en tête quand vous parlez d'outils de haut niveau? Parce que ça ne me dit pas grand-chose, un outil de haut niveau. J'aimerais juste bien comprendre, là, qu'est-ce que vous voulez dire.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Comme je le mentionnais tout à l'heure, de donner plus de latitude. Quand mon collègue de Mégantic parlait de décentralisation, c'est ça que ça veut dire aussi, donner plus de marge de manoeuvre, de latitude aux bureaux régionaux, aux agents, aux professionnels qui accompagnent les entreprises. Ce qu'on...

M. Fortin : Donc, est-ce que ça veut dire qu'un entrepreneur qui va voir Investissement Québec, qui dit : J'ai besoin d'aide pour m'établir, va avoir une aide supplémentaire pour s'établir à Lambton versus Sherbrooke? La latitude, c'est ça que vous voulez dire?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Le besoin va être déterminé dans la région. Ce ne sera pas quelqu'un, par exemple, de Québec ou du bureau de Québec qui va déterminer, dans la région de l'Estrie, où il s'établira. Mais les fonctionnaires ou les professionnels qui seront là pour accompagner les entreprises pourront le faire en fonction d'où est-ce qu'il est intéressant de s'implanter, en fait.

M. Fortin : Comment intéressant, Lambton versus Sherbrooke? Comment on rend intéressant pour une entreprise de s'établir dans un milieu plus éloigné, dans un milieu où il y a moins de main-d'oeuvre, dans un milieu où il y a des défis environnementaux, il y a des défis où la municipalité, comme le disait le député de Mégantic, n'a pas les moyens financiers pour avancer certaines choses que des grandes villes peuvent? C'est quoi, cet avantage-là qu'une région... Une région peut très bien l'élaborer, là, mais donnez-moi un exemple de ce que ça peut être, un avantage.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Bien, une des façons qu'on peut aider... Parce qu'évidemment c'est au milieu aussi de se rendre attractif. Puis c'est ça aussi, la décentralisation, c'est qu'il y ait une responsabilisation des milieux, des municipalités, des MRC pour faire de l'attraction d'entreprises. Il y a des modèles au Québec. Comme Drummondville, il y a une quinzaine d'années, n'était pas où est Drummondville aujourd'hui, par exemple, parce qu'ils se sont pris en charge, se sont déterminés une vision, une façon de se rendre attractifs pour les entreprises et ils ont réussi. Donc, c'est un peu cette perspective, comment on accompagne les régions, les municipalités à devenir attractives pour attirer des entreprises, à faire vivre des entreprises, puis ça, ça passe, entre autres, par la prise de risques, la plus grande prise de risques, puis c'est ça, entre autres, qu'on va faire avec Investissement Québec.

M. Fortin : Une plus grande prise de risques. Donc, Investissement Québec serait prêt à prendre un plus grand risque pour s'établir à Lambton versus... pour qu'une entreprise s'établisse à Lambton versus Sherbrooke?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Bien oui, dans l'accompagnement, c'est ce qu'on dit, oui, c'est ça, c'est ce qui va faire partie de ce désir de notre gouvernement de mieux occuper notre territoire. On va arrêter de centraliser tout à Montréal, comme vous l'avez fait.

M. Fortin : O.K. Mais vous me dites qu'il va y avoir un outil financier supplémentaire pour une région comme celle-là versus une ville comme Sherbrooke.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : On a la préoccupation d'occuper l'ensemble du territoire. On n'est plus dans le modèle de 1985 où on investit uniquement, en Estrie, à Sherbrooke ou à Trois-Rivières. On veut occuper notre territoire puis permettre à des municipalités partout au Québec de vivre et de prospérer parce que c'est par là aussi qu'on augmente notre prospérité.

M. Fortin : Parlons-en, des petits milieux au Québec, des milieux qui sont dévitalisés, parce qu'il y en a, il y en a beaucoup, une région comme la mienne, où il y a un taux de chômage qui est disproportionné par rapport à beaucoup

d'endroits au Québec, où il y a beaucoup de travailleurs qui quittent la région, qui vont travailler dans le Nord, dans les mines, qui vont travailler à l'extérieur de la région, qui laissent leur famille, qui trouvent ça difficile. Il y a des gens qui ont vécu, qui ont bâti des régions comme celle-là, qui se disent : Bien, je ne me sens pas partie du succès québécois, toujours. On voit à la télévision, là, ça va bien au Québec, le taux de chômage est bas, mais eux voient leurs jeunes quitter la région.

Alors, vous avez des outils qui ont été mis en place dans le passé dans ma région, dans la région de la députée de Charlevoix, des groupes tactiques d'intervention. Est-ce que vous allez les maintenir ou est-ce que vous allez les abolir?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Je suis vraiment contente que vous posiez la question, parce que j'ai fait ma maîtrise sur la revitalisation des communautés rurales, ça fait que, donc, je suis très préoccupée par cet enjeu de départ des jeunes. L'idée derrière ça, puis ce qui ressort, entre autres, dans nos façons de faire... D'ailleurs, on a investi un 17 millions supplémentaires dans Place aux jeunes, qui est une mesure pour attirer les jeunes vers les régions. Il y a des agents qui vont encore être plus présents sur l'ensemble du territoire. Ce n'est pas une fin, c'est un moyen. Donc, c'en est un, des moyens intéressants pour attirer puis rendre plus attractives nos régions.

Ce qui ressort aussi dans cette particularité-là, ce qui est important, c'est que les gens travaillent ensemble, que les milieux se mobilisent, puis, dans notre approche au gouvernement, c'est de rapprocher les services, de faire en sorte que l'État soit au service du citoyen, et non que le citoyen soit au service de l'État. Puis ça, ça va faire en sorte qu'on va pouvoir mieux accompagner.

D'ailleurs, au ministère de l'Économie et de l'Innovation, dans le Pontiac, on a un réseau de tactique d'intervention qui...

M. Fortin : ...ce à quoi je faisais référence, oui.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : ...c'est un des moyens qu'on a pour accompagner les communautés à se prendre en charge puis à devenir, au niveau du développement économique, intéressantes. Donc, dans cette perspective-là, je pense que... Puis je demanderais peut-être à la personne qui s'en occupe de vous en parler, s'il vous plaît.

M. Fortin : ...du groupe tactique d'intervention, je le connais bien, je suis certain que la députée de Charlevoix le connaît bien aussi. Je veux juste savoir si vous allez les maintenir, si vous allez les abolir, c'est tout.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Oui, on continue de travailler avec ça parce que c'est des projets, dans le fond, qui nous permettent de découvrir qu'est-ce qu'on peut faire puis mieux améliorer l'intervention.

M. Fortin : ...dans une région comme celle-là. Tantôt, là, vous avez... je prends les cinq ou les 10 régions avec les indices de dévitalisation les plus grands au Québec, hein, des régions pour lesquelles on devrait être préoccupés comme gouvernement, des régions pour lesquelles on cherche toujours des outils supplémentaires pour leur donner ce petit avantage là. Tantôt, vous avez parlé d'équité entre les régions, puis je comprends votre point, mais une région comme celle-là, une région qui est dévitalisée, une région qui perd ses jeunes, une région qui a de la misère à attirer des entreprises a besoin d'outils supplémentaires. Qu'est-ce que vous allez donner à une région comme celle-là comparativement à une autre qui est plus riche dans la même région administrative, disons?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : C'est ce qu'on est en train de faire en faisant la tournée. On questionne les gens, on détermine où ils en sont, qu'est-ce qu'ils ont besoin, on collecte l'information, comme les commentaires de mon collègue de Rimouski tout à l'heure. C'est exactement ça qu'on va faire pour arriver avec une stratégie de développement économique qui va tenir compte des spécificités tant des petits milieux, où il y a vraiment des besoins, puis tout dépendant de la région, mais dans une perspective où on ne peut pas faire juste de la géométrie variable. Il faut qu'on ait cette notion d'équité interrégionale qui va faire en sorte que tout le monde va se développer de manière équitable. Puis en ce moment il y a...

M. Fortin : ...elle n'existe pas à certains endroits. Il y a des endroits riches au Québec, il y a des endroits pauvres au Québec. Pour ces régions-là, qu'on les connaisse tous, là, on peut prendre la liste des MRC les plus dévitalisées, je n'ai pas besoin de faire une tournée pour savoir où ça va, où c'est plus difficile. Vous le savez, là. Est-ce que, pour ces endroits-là, vous avez une stratégie particulière? Est-ce qu'il va y avoir des fonds disponibles supplémentaires pour ces endroits-là?

Et ce que j'ai de la misère à saisir dans votre argument, c'est quand vous me dites : On consulte et on va élaborer un plan. J'ai l'impression que ce plan-là n'existait pas, que vous n'étiez pas prête à arriver le premier jour et dire : Bien, voilà ce qu'on va faire. Et je ne comprends pas pourquoi, étant donné la gravité du besoin.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Exactement. La gravité du besoin a été créée parce qu'on a abandonné les régions dans les 15 dernières années. On a un état de situation à faire parce que l'orientation, là, elle n'était plus là dans les régions. Les gens n'ont plus de moyens, ont des ressources faméliques. Donc là, l'idée, c'est de voir où ils en sont puis qu'est-ce qu'on peut faire pour les accompagner de manière optimale.

Notre premier plan au niveau du ministère de l'Économie et de l'Innovation, ça va être de régionaliser puis d'optimiser les façons de faire à Investissement Québec. Ça, pour nous, c'est déjà une base parce que c'est un levier économique nécessaire pour le développement des régions qu'on n'a plus en région parce que ça a été coupé dans les 15 dernières années. On a coupé les fonds en région. Il n'y en avait plus. Tout était géré de Québec, malheureusement. Donc là, l'idée, c'est de dire, via Investissement Québec, comment on investit mieux et davantage dans chacune de nos communautés.

• (21 heures) •

M. Fortin : Vous vous donnez un objectif précis. Je prends une MRC, là, une MRC qui a besoin d'amour, une MRC qui a besoin d'aide, et je prends un exemple bien simple, là, je pourrais prendre la mienne, je pourrais en prendre une autre, je pourrais prendre, tiens, Charlevoix parce qu'on en a parlé, et je suis certain que la députée est d'accord avec moi, qu'elle a besoin un peu d'amour des fois, sa région.

Est-ce que vous vous donnez un objectif? Est-ce que vous dites : Aujourd'hui, là, Investissement Québec investit x millions, je veux que ça grandisse de 20 %, de 30 %, de 40 %? Vous nous dites : C'est l'outil qu'on va donner, et on va le donner en région. D'accord, mais, il faut qu'il y ait un résultat au bout de la ligne. C'est quoi, votre objectif?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : On est encore en mode évaluation du ravage qui a été fait dans les 15 dernières années dans chacune des régions du Québec, où la décroissance s'est accélérée de manière exponentielle parce qu'on a coupé toutes les ressources et les moyens. Il n'y a plus de moyens que les gens se rassemblent. Dans certaines régions, les mesures qui ont été mises en place ont créé des dissensions, des divisions. On essaie de recoller les pots cassés puis on va avoir une stratégie positive, optimale. Ça va commencer, entre autres, par Investissement Québec, qu'on est en train... qu'on va annoncer au cours des prochaines semaines.

M. Fortin : Je comprends que vous n'étiez pas prête, le jour où vous êtes arrivée, à déposer votre stratégie. Cette stratégie-là n'était pas élaborée. Mais c'est correct. Je vais passer à un autre sujet, la Stratégie maritime. Le député de Rimouski, il a abordé la question. Je veux juste faire un peu de pouce sur ce que vous avez dit. Si je vous ai bien compris, et si le député de Rimouski vous avez bien compris aussi, il va y avoir une nouvelle version de la Stratégie maritime en 2020. C'est bien ça? C'est les mots que vous avez prononcés tantôt, là, si je ne me trompe pas.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : On est en révision de ce qui se passe actuellement parce que la majorité n'a pas été atteinte. Ça a été délaissé, je pense, au cours des dernières années. L'idée, c'est de réviser tout ça puis de se diriger vers le vrai projet initial, qui est le Projet Saint-Laurent, entre autres via les zones d'innovation.

Une voix : ...

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Oui, on travaille là-dessus.

M. Fortin : O.K. Très bien. Votre première entrevue, Mme la ministre, votre première entrevue comme ministre du Développement économique régional, je vous cite, là, vous avez dit ça à Radio-Canada Bas-Saint-Laurent : «Quant à la Stratégie maritime — en fait, c'est une citation de l'article de Radio-Canada — la ministre indique que cette stratégie sera réévaluée et que les nouvelles orientations seront dévoilées dans quelques semaines.» Entre quelques semaines en octobre et 2020, il y a beaucoup de temps, là. Qu'est-ce qui s'est passé?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : C'étaient les orientations de ce qu'on allait faire avec ça.

M. Fortin : D'accord.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Est-ce qu'on allait la garder ou est-ce qu'on allait, tu sais, poursuivre avec? Qu'est-ce qu'on allait faire? Ce n'était pas de la nouvelle stratégie proprement dite.

M. Fortin : Juste à savoir si on allait poursuivre ou non.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Oui. Puis il y avait des questionnements par rapport à ça, là. Pour être plus spécifique, vu que ça a été envoyé aux Transports, on se questionnait puis on a rassuré les acteurs à ce niveau-là. Est-ce que les questions de recherche que soulevait mon collègue de Rimouski pourraient rester dans ce secteur-là, dans le giron de la Stratégie maritime? Donc, on a rassuré les acteurs en ce sens.

M. Fortin : ...n'aimez pas dans la Stratégie maritime actuelle?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Il n'y a pas de résultat.

M. Fortin : Il n'y a pas de résultat?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Pouvez-vous m'en nommer quelques-uns?

M. Fortin : Bien, je pense que le député de Rimouski serait peut-être en désaccord avec vous. Il l'a dit assez clairement. Et, à ce que je sache, le député de Rimouski était un député de l'opposition dans le dernier mandat. Mais, on pourra en parler en long et en large, des résultats, on pourra faire l'inventaire dans chacune des régions, mais, si vous me dites : C'est un manque de résultats, j'aimerais savoir qu'est-ce que vous... Dans la stratégie, qu'est-ce que vous aimeriez changer?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : En fait, moi, ce n'est pas un dossier sur lequel j'ai investi du temps. Ça ne fait pas partie de mes mandats, mais, si vous voulez avoir une réponse...

M. Fortin : Mais vous êtes députée du Bas-Saint-Laurent, en partant.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Oui, mais ça ne fait pas partie de ma mission au niveau du développement économique régional dans mon ministère. Mais, si vous voulez une réponse, ça va me faire plaisir de vous en donner. Je pourrai interpellier ma collègue qui est responsable de ce dossier, puis on pourra vous la faire parvenir avec grand plaisir.

M. Fortin : Très bien. Bien, ça revient un peu au point du député de Rimouski. On a mis la Stratégie maritime, on l'a déplacée tandis que c'était un outil de développement économique en région. Mais bon. Il me reste combien de temps, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Isabelle) : 5 min 3 s.

M. Fortin : Cinq minutes? Cinq minutes. Très bien. Un enjeu duquel j'aimerais vous parler parce que vous êtes la ministre en charge des régions, essentiellement, moi, je suis le porte-parole de l'opposition pour les régions, un des enjeux que votre gouvernement amène, met sur la table, qui va avoir un impact important pour certaines régions, c'est une réforme électorale. La ministre de la Justice nous dit qu'elle consulte en ce moment. Et, puisque vous êtes responsable... disons, je prends une des régions pour lesquelles vous êtes responsable, la Gaspésie, là, la ministre nous dit qu'elle consulte. En Gaspésie, il va y avoir un impact majeur d'une réforme électorale. En ce moment, il y a trois circonscriptions, si je ne me trompe pas, en Gaspésie, la circonscription de Gaspé, celle de Bonaventure, celle des Îles-de-la-Madeleine. Nécessairement, si on suit un certain modèle que plusieurs prédisent pourrait être votre approche, il y en aurait une et il y aurait ensuite des députés de liste. Il y aurait un député de circonscription, ensuite des députés de liste. Donc, il y aurait un impact. Qui avez-vous consulté, en tant que gouvernement, en Gaspésie sur la réforme électorale?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Je vais laisser ma collègue qui est responsable de ce dossier-là, de la réforme électorale, pouvoir exprimer, là, où on en est dans ce dossier-là. C'est un dossier qui suit son cours. Et comptez sur moi pour faire en sorte que les régions ne soient pas oubliées. Ça, pour moi, c'est prioritaire et c'est très préoccupant.

M. Fortin : On lui posera la question...

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Tout à fait.

M. Fortin : ...mais vous êtes responsable de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches, si je ne me trompe pas.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Très bon.

M. Fortin : Êtes-vous capable, aujourd'hui, de me nommer une seule personne qui a été consultée, dans ces trois régions là, sur la réforme électorale? Avez-vous fait une suggestion à la ministre de la Justice à savoir qui elle devrait consulter dans ces trois régions-là?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Elle n'est pas rendue là dans son processus, elle est très préoccupée par la question des régions, ne vous inquiétez pas, elle se fera un plaisir de consulter l'ensemble des acteurs en temps et lieu. Puis, si vous voulez, on pourra lui demander sans problème.

M. Fortin : Je veux juste bien comprendre la phrase que vous venez de prononcer. La consultation n'a pas commencé. La ministre n'a pas consulté les acteurs en région sur la réforme électorale.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Ce n'est pas ça que j'ai dit, j'ai dit qu'elle n'a pas commencé le processus de consultation dans ce dossier-là...

M. Fortin : Donc, elle n'a pas commencé la...

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : ...puis le processus suit son cours. Mais, si vous voulez plus de détails, je pourrai vous en informer, là.

M. Fortin : Très bien, très bien. Oui, avec plaisir, je vais vouloir une réponse de votre part là-dessus. Mais je suis un peu préoccupé du fait que vous ne lui ayez recommandé personne jusqu'à maintenant pour consulter, mais ça va, je comprends.

Bon, il ne me reste plus grand temps, Mme la Présidente, deux minutes?

La Présidente (Mme Isabelle) : Deux minutes.

M. Fortin : Deux minutes. Il y a des gens qui ont dit, et à tort, selon moi, que c'était beaucoup de représenter... d'être la ministre responsable de trois régions, mais je suis convaincu que vous êtes capable de le faire. Mais ça veut dire s'occuper des MRC et s'occuper de leurs priorités, de leur priorité de développement économique. Ça, c'est votre tâche.

Alors, il y a un peu des... je veux un peu mélanger vos deux tâches, là, ici, là. Si vous êtes en charge du développement économique au Québec, régionalement, partout, vous êtes en charge du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, c'est quoi votre grande priorité au niveau du développement économique? S'il y a un projet, là, un projet concret, disons dans la MRC de la Matapédia, sur laquelle vous voulez travailler puis vous voulez qu'il avance, c'est quoi? À Amqui, disons à Amqui, là, c'est quoi votre grande priorité au niveau du développement économique?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Branchement Internet.

M. Fortin : Est-ce qu'il y a un projet spécifique à Amqui sur lequel vous voulez travailler? Internet, là, c'est partout au Québec. C'est chez nous, c'est chez vous, c'est chez la députée de Charlevoix, c'est chez le député de Maskinongé. Est-ce qu'il y a un projet spécifique à Amqui sur lequel vous dites : Ça, il faut que ça avance, ça, c'est un bon projet pour la région, qui n'est pas un projet panquébécois?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : En fait, puis c'est ce qui nous démarque politiquement, c'est que moi, je n'impose pas ma vision des choses, je n'impose pas non plus une vision du développement, mais je travaille en collaboration avec les communautés pour défaire leur développement. Malheureusement, je n'ai pas rencontré le maire d'Amqui à ce jour. Voilà.

M. Fortin : ...de la MRC, non?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Bien oui, ça, je les ai rencontrés, mais on est encore au stade d'échanger sur les grands projets du Bas-Saint-Laurent, les préoccupations...

M. Fortin : O.K. Quand vous l'avez rencontré, il ne vous a pas dit : Vous êtes la ministre du Développement économique régionale, voici le projet sur lequel je veux que vous travailliez.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Non, on n'a pas encore parlé de cela, mais on parle, par contre... puis, tu sais, il nous interpelle sur ce qu'on peut faire pour les aider, comme Internet, comme s'assurer qu'on travaille à la revitalisation des communautés avec eux. Hein, ça, c'est important. Puis, du fait qu'on travaille au niveau du développement économique, on travaille avec les outils qu'on a au ministère...

M. Fortin : O.K., ça va.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : ...puis ça, par contre, on le fait déjà avec eux puis on les accompagne à ce niveau-là.

M. Fortin : Ça va. Je comprends votre réponse. Je me serais attendu à ce que vous ayez eu cette conversation-là. Vous allez l'avoir, vous m'indiquez que vous allez l'avoir...

La Présidente (Mme Isabelle) : Je vous remercie.

M. Fortin : ...j'aurai hâte d'entendre c'est quoi, le résultat.

La Présidente (Mme Isabelle) : Votre temps est écoulé, merci.

Document déposé

Écoutez, comme il restait quelques secondes au député de Rimouski, je vais lui accorder quelques secondes, parce qu'il a oublié de déposer un document. Alors, je vous demande de bien expliquer ce que vous voulez déposer.

M. LeBel : Très rapidement. Dans la stratégie de gestion des dépenses, c'est très clair à la page 13 : «...un plan pour le transfert de 5 000 employés de l'État en région, sur un horizon de 10 ans...» C'est là que j'ai pris ça. Puis ça doit être vrai, c'est écrit là-dedans, là.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci, M. le député de Rimouski. Alors, nous y allons avec le quatrième bloc du gouvernement et avec le député de Maskinongé. Vous avez quatre minutes.
• (21 h 10) •

M. Allaire : Merci, Mme la Présidente. C'est tout un défi pour un amoureux de l'entrepreneuriat de prendre mon 10 minutes que j'avais prévu puis mettre ça en quatre. Donc, salutations à tout le monde.

Tout le monde va s'entendre, je pense, pour dire que l'entrepreneuriat au Québec, ça peut être compliqué. Je ne ferai pas semblant que c'est simple. Moi, je trouve que c'est compliqué. J'ai été directeur général de CLD, et je pense que j'ai vu bon nombre d'entrepreneurs, et je vous donne un exemple.

Quelqu'un qui se démarre une entreprise en agroalimentaire va voir son institution financière, veut du financement, son institution financière dit : Bon, il te manque peut-être un peu d'équité. Va faire tes devoirs. Ça prend des prévisions financières. Va à la SADC, CLD ou maintenant c'est peut-être le département de développement économique dans les MRC

ou les sociétés de développement économique. Là, fait des prévisions financières avec l'entrepreneur. Là, l'entrepreneur réussit à avoir peut-être un petit 50 000 \$ de financement avec le fonds local d'investissement. Mais là, oh! il y a un potentiel de développement de marché au Japon. Oh! donc, il y a de l'exportation, donc peut-être faire un plan d'affaires avec CQI. Après ça, oups, un plan d'affaires avec CQI, il dit : Bien, peut-être du financement qu'on peut aller chercher au MEI, donc au Fonds de diversification, ou peut-être avec le programme PEX. Mais là ça veut dire aussi qu'il y a quelqu'un qui va analyser le dossier. Donc, c'est Investissement Québec qui analyse les dossiers pour le Fonds de diversification pour le MEI.

Donc, bien, tant qu'Investissement Québec est dans le dossier, on va lui demander de déposer une offre. Ça fait que, là, Investissement Québec dépose une offre. Mais là, oups, l'offre, on se rend compte que, dans le fond, c'est comme un deuxième banquier dans le dossier. Ça fait que ça ne simplifie pas, encore une fois, toutes les démarches de l'entrepreneur. Là, le MAPAQ aussi, parce que c'est un dossier agroalimentaire, peut embarquer là-dedans. Bref, c'est compliqué pour un entrepreneur. On veut que ce soit simple. Et là les pôles d'innovation qui ont été annoncés en février 2018 par les libéraux, dans le fond, une promesse que je qualifierais de préélectorale parce que c'était, à mon avis, mal ficelé, rajoute une couche en plus dans ce contexte-là. Ça fait que je salue la ministre d'avoir pris une pause. Je salue cette sagesse-là de finir la tournée régionale pour se positionner puis prendre des bonnes décisions.

Mais je pense qu'ils ont peut-être leur place, les pôles d'innovation. Je pense que, dans le cheminement d'un entrepreneur, si on le met en amont, tout l'accompagnement pour aller chercher un levier de financement, finalement, parce qu'on a bien accompagné l'entrepreneur au niveau de l'innovation, qu'on est allé chercher les bons experts pour s'assurer que le plan d'affaires, il est complet, je pense que ça prend ça.

Mon Dieu! Ça va vite quand même. Et je vous dirais que, tant qu'à simplifier, parce que c'est ça, le défi, c'est de simplifier toute la démarche pour l'entrepreneur, pour quoi pas... Moi, je me lance, là, je changerai même le nom. Je pense que je suis vraiment de l'idée que ça prend un guichet unique. Investissement Innovation Québec, je pense, serait un nom parfait pour redéfinir le rôle des pôles d'innovation puis, je pense, de les amener à un autre niveau pour que ce soit simple dans la tête d'un entrepreneur.

Donc, Mme la ministre, déjà rendu à trois minutes. Je vais déjà vous poser ma question, ça va quand même assez vite. On veut un modèle simple et efficace. Vous, votre vision, Mme la ministre, des pôles d'innovation, c'est quoi pour les prochains mois, les prochaines années?

La Présidente (Mme Isabelle) : Il vous reste 50 secondes.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Oui, il faut simplifier. Oui au guichet unique. Oui, via Investissement Québec. Un volet clair d'accompagnement, un volet clair de financement. Les pôles régionaux d'innovation ont leur place dans une optique de croissance des entreprises. On est en train de travailler là-dessus. On a rassuré l'ensemble des régions rencontrées que les sommes iraient en région. Moi, je n'accepterai pas et je ne tolérerai pas que les sommes n'aient pas en région. Ça, c'est clair avec tout le monde ici. Les sommes sont là pour rester en région. Le cadre reste à définir une fois que la tournée sera complétée. Mais, pour nous, il y a un intérêt indéniable à faire de l'innovation avec les entreprises.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci...

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : ...combien de secondes?

La Présidente (Mme Isabelle) : Il vous en reste six. Merci, Mme la ministre, merci au député de Maskinongé. Nous allons avec le troisième bloc de l'opposition officielle et le dernier bloc de la soirée. Nous y allons avec le député de Nelligan.

M. Fortin : Non, on a renversé les rôles.

La Présidente (Mme Isabelle) : Ah! vous avez inversé, alors nous y allons avec le député de Pontiac en premier pour 19 minutes.

M. Fortin : Très bien. Merci, Mme la Présidente. Tantôt j'ai parlé d'une MRC spécifique, là, et j'avais bien entendu les mots de... je reprends un peu où j'ai laissé l'argument il y a quatre minutes, mais j'avais bien entendu la ministre parce qu'elle en a parlé souvent, de moduler, de comprendre la réalité de chaque MRC. C'est un peu son rôle au gouvernement. C'est ce que le ministre de l'Économie a expliqué hier en commission parlementaire quand il nous a dit : Son job, le job de la ministre déléguée, c'est un peu d'inventorier ce qui se passe et nous permettre de moduler comme ça dans chaque région. Et c'est pour ça que je suis un peu déçu que vous n'ayez pas une priorité spécifique à... la première MRC qui m'est venue en tête, là.

Mais vous avez raison quand vous dites : Internet haute vitesse, c'est un enjeu partout. C'est enjeu chez vous, à Saint-Marcel. C'est un enjeu chez nous, à Campbell's Bay. C'est un enjeu à Saint-Étienne-des-Grès, c'est un enjeu partout. En campagne électorale, Mme la ministre, votre formation politique, vous-même, là, votre engagement, c'était Internet haute vitesse partout en quatre ans. Aujourd'hui, vous parlez de sept ans. Qu'est-ce qui s'est passé en six mois pour reculer de trois ans?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Je vais répéter ce que j'ai dit à mon collègue de Rimouski tout à l'heure : Les projets, ils sont prêts, le financement est là. Ça, ce n'est pas un enjeu. Sauf qu'on s'aperçoit que les compagnies, parce que vous avez tardé, dans le Québec branché 1, à faire sortir les projets, là, les compagnies se retrouvent à faire 40 projets ensemble.

Ils ne fournissent pas à brancher puis à dérouler la fibre. Donc, c'est là que ça bloque. Donc, on va suivre, on ne peut pas aller plus vite que les compagnies qui font les projets.

M. Fortin : ...vous saviez qui avait Internet et qui n'avait pas Internet, là.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Malheureusement, on n'avait pas vu tout ce détail-là puis on ne savait pas que ça bloquerait à un moment donné quelque part. Donc, on reconnaît peut-être cet aspect-là sans souci, mais l'idée, c'est qu'on finisse par brancher tout le monde, puis, dès qu'on peut, on va pouvoir le faire. Puis on travaille très fort actuellement, les équipes travaillent très fort. Il y a une équipe complète qui travaille sur le branchement puis qui travaille fort à rattraper le temps perdu des dernières années en matière de signature d'ententes pour que les projets sortent.

M. Fortin : O.K. Mais vous nous dites : Sept ans, ça va être fini. Sept ans, là, tous les Québécois, partout, là, tout le monde va être branché.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Je le répète : On a le pied sur le gaz, puis on pèse sur l'accélérateur, puis on veut que ça se fasse plus vite.

M. Fortin : Oui, oui. Je comprends, mais vous aviez dit... En octobre, c'était quatre ans, en janvier, c'était rendu sept ans. Je veux juste m'assurer qu'en avril ce n'est pas rendu neuf ans. C'est un oui ou c'est un non?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Ce que je dis, c'est qu'on accélère, on va vite, mais aussi il faut rattraper des annonces qui avaient été faites dans le... bien, par le dernier gouvernement, mais qui n'ont pas été livrées. Ça fait que, là, on accuse un retard de par ce qui a été fait dans le gouvernement précédent.

M. Fortin : Mais votre échéancier, c'est sept ans, oui ou non?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : C'est ce qu'on dit, oui, dans le budget.

M. Fortin : O.K. Bien, c'est sept ans. D'accord.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : À cause du retard...

M. Fortin : Oui, oui, sept ans. On est passé de quatre ans à sept ans. Ça va, on s'entend, Mme la ministre. En campagne électorale, vous aviez parlé d'une certaine vitesse de téléchargement, 100 mégabits, si je ne me trompe pas. Maintenant, vous parlez de 50. Pourquoi?

(Consultation)

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : En fait, c'est les normes du CRTC.

M. Fortin : Oui, oui, mais je comprends. Je comprends que c'est ça, les normes minimales. En campagne, ça me semblait plus ambitieux que les normes minimales. Vous avez fait un choix. Vous avez fait un choix, en campagne électorale, et j'apprécie la perspective du sous-ministre, mais c'est le choix que vous avez fait en campagne électorale. Vous avez dit : 100. Maintenant, c'est 50. Je comprends. On a fait le débat sur la question de quatre ans à sept ans. Mais pourquoi ralentir la vitesse de moitié?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : En fait, c'est 50 à cause des règles du CRTC, mais notre objectif, c'est d'être évolutif à 100.

M. Fortin : D'être?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Que ce soit évolutif vers 100.

M. Fortin : Évolutif à 100.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Oui.

M. Fortin : O.K. Hier en commission parlementaire, le ministre de l'Économie est resté quand même à un certain haut niveau, là, par rapport à Internet haute vitesse, mais il nous a dit : Je veux me baser sur l'approche de l'Île-du-Prince-Édouard où il y a un ensemble de types d'Internet qui est disponible, c'est-à-dire il a dit la fibre, il a dit le satellite et il a dit, en anglais, le «fixed wireless». Est-ce que le satellite va nous permettre d'atteindre de façon évolutive la vitesse de 100 mégabits?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : En fait, en ce moment, on évalue toutes les approches. Puis je pense que ça fait partie de l'analyse. On est au stade de l'analyse. C'est ça, c'est ce que j'ai à vous dire là-dessus.

M. Fortin : Mais c'était quand même clair, hier dans l'argument du ministre de l'Économie, qu'il y aurait ces trois approches-là. Vous êtes en train de dire qu'on n'est pas certains? Que ça va être un seul modèle? Que ça va être juste la fibre? Je veux juste bien comprendre.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : En fait, on analyse les différentes avenues potentielles, puis ces avenues-là sont de différents ordres. Même qu'il y a en a qui s'ajoutent, comme le modèle comme mon collègue de l'Économie a proposé hier, c'est un modèle qui s'est ajouté. Donc, c'est important d'avoir sur la table l'ensemble des options, les évaluer pour pouvoir brancher jusqu'à la dernière maison d'ici sept ans.

• (21 h 20) •

M. Fortin : Il y en a, du monde dans mon comté, là, qui ont un satellite. Je ne peux pas vous dire qu'ils sont très heureux du service qu'ils ont, toujours. Je ne peux pas vous dire qu'ils sont particulièrement satisfaits de la vitesse de téléchargement en ce moment. Et, quand vous avez fait un... pris un engagement pour Internet haute vitesse, je suis pas mal sûr qu'ils s'attendaient à autre chose que ça. Est-ce que vous êtes en train de dire aujourd'hui qu'il peut y avoir, qu'il va y avoir autre chose que de la fibre optique, autre chose que ce à quoi les citoyens s'attendaient?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Comme vous m'avez posé la question précédente, là, c'est en termes de vitesse, ça fait que, peu importe la technologie, l'important, c'est qu'on aille à une vitesse acceptable pour l'ensemble des citoyens. Donc, dans cette perspective, on évalue toutes les possibilités, puis après ça, bien, ça va aller en fonction des appels d'offres.

M. Fortin : O.K. En campagne électorale, vous nous aviez dit quatre ans. Aujourd'hui, vous nous dites sept ans. En campagne électorale, vous nous nous aviez dit une vitesse qui était deux fois plus rapide que ce que vous vous engagez à faire aujourd'hui. Ça va. Je veux...

Le ministre est, comme je vous le disais, resté à un certain haut niveau. Il nous a parlé de l'entente avec le fédéral, il nous a parlé du financement. Je veux que vous nous expliquiez pour une MRC... parce que ce que j'ai compris hier en écoutant le ministre de l'Économie, c'est qu'il y avait une personne à la FQM en charge de faire la cartographie, de parler avec les MRC, d'identifier des besoins, qui va vous rapporter ça, et, en temps opportun, là, vous allez pouvoir voir les différents endroits qui ont besoin d'être branchés à Internet haute vitesse.

Une fois que la cartographie est faite, là, la MRC, je ne sais pas, des Pays-d'en-Haut, la MRC des Pays-d'en-Haut se rencontre : O.K., on a besoin de ce coin-là, puis de ce coin-là, puis de ce coin-là. Comment vous voulez qu'ils procèdent? Qu'est-ce que vous voulez qu'ils vous déposent comme projet? Qu'est-ce que vous voulez qu'ils fassent au niveau de la MRC? Une fois que vous le savez, là, vous l'avez, la cartographie, la FQM a la cartographie, les MRC ont la cartographie... D'ailleurs, c'est un peu beaucoup de demander aux MRC de faire ça, de savoir quels citoyens brancher où, là.

Mais comment vous voulez procéder dans le temps pour que ces gens-là soient branchés? Je vous demande la mécanique interne au gouvernement.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : À entendre vos questions, je comprends pourquoi qu'on est en retard comme ça avec Québec branché 1. Excusez.

En fait, on est en train de le faire. On travaille, comme vous l'avez mentionné, puis vous le savez, avec la FQM. Puis, pour nous, contrairement à votre approche, on tient à travailler avec les MRC. Ils sont les experts de leur milieu. Ils connaissent les foyers où il n'y a pas Internet, où il n'y a pas accès, puis après ça on va pouvoir déterminer, à la lumière du travail qu'on aurait fait avec la FQM, la meilleure approche. Puis on veut être efficaces, on veut le faire rapidement, puis de là l'intérêt de travailler avec l'organisme qui connaît les municipalités puisqu'elle a des membres qui sont des municipalités, qui est la FQM. Puis c'est dans ces municipalités-là, les municipalités rurales, actuellement qu'on a des problèmes de branchement.

Je prends le Témiscouata, entre autres. Eux, ils déjà tout collecté leur information. Ils sont prêts à nous le remettre puis ils sont prêts à aller de l'avant pour un branchement dans le Témiscouata. Donc, parfait. De là l'intérêt de travailler avec eux. Puis on a à convaincre aussi le CRTC, évidemment.

M. Fortin : ...demande, c'est : Une fois que le Témiscouata sait exactement ce dont il a besoin, qu'est-ce que vous voulez qu'il vous dépose? Qu'est-ce que vous voulez qu'il vous dise?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : On va fonctionner...

M. Fortin : Voici ce dont... Vous voulez qu'ils viennent vous voir, là, cette année...

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Bien, voulez-vous ma réponse?

M. Fortin : Bien, allez-y. Allez-y.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : C'est par appels à projets.

M. Martel : Mme la Présidente, il me semble que la ministre est en train de répondre exactement à la question qui était posée.

Une voix : Bien, s'il vous plaît, quel article de règlement?

La Présidente (Mme Isabelle) : Attendez, M. le député, là. On pourrait quand même laisser la... et c'est ce que j'allais vous demander, M. le député de Pontiac, laissez la ministre répondre, quand même. Laissez-lui le temps de répondre.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Ça fait que, c'est ça, actuellement, on travaille avec le CRTC, comme je le mentionnais. On travaille avec la FQM aussi pour avoir un portrait réaliste puisque ce qu'on s'aperçoit, c'est que les cartes du CRTC ne sont... ne couvrent pas les bouts de rang. Donc l'idée, c'est qu'on assure que les 240 000 foyers soient branchés. Donc, on va faire un appel de projets au cours des prochains mois pour commencer déjà à financer des projets rapidement.

M. Fortin : O.K. Je ne presserai pas la ministre sur le moment précis, ça va.

Vous avez parlé d'un enjeu tantôt. Vous avez parlé de l'importance des soins de santé en région, dans votre vision du développement économique, des services qu'on donne, comment on fait pour attirer des citoyens en région, comment on fait pour garder des citoyens en région. Il y a des gens, moi, dans ma circonscription, là, qui veulent s'installer sur le bord d'un lac, finir... prendre leurs dernières années après leur retraite, finir leurs jours dans une MRC plus rurale, peut-être revenir chez eux, ils veulent s'assurer qu'il y a des bons soins de santé dans la région.

Dans votre comté, dans mon comté, dans d'autres comtés, il y a des bris de service en chirurgie très importants en ce moment. Est-ce que, dans l'entente que la ministre de la Santé... est-ce que, dans l'entente à laquelle réfère la ministre de la Santé, parce qu'elle nous dit continuellement, là, que c'est une entente entre l'Association des chirurgiens et la FMSQ, c'est comme si le gouvernement n'était pas impliqué là-dedans, mais ce n'est pas grave, dans cette entente-là, est-ce que vous, comme ministre du Développement économique régional, vous allez vous assurer que La Pocatière est incluse dans cette entente-là, que Pontiac est inclus dans cette entente-là, que Maniwaki est inclus dans cette entente-là, que Sainte-Anne-des-Monts, que tous les endroits où il y a des bris de service en ce moment, là, sont inclus? Parce que la ministre n'est pas claire. Elle dit : Certains de ces endroits-là seront inclus, mais elle ne dit pas : Tous ces endroits-là seront inclus. Est-ce que vous lui avez demandé que tous ces endroits-là reçoivent une garantie de service au niveau de la chirurgie?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Ma collègue à la Santé fait un travail hors normes, parce qu'à ce niveau-là, hein, on a pris Maisonneuve-Rosemont, là, puis on a fait fois 17, au Québec, là, avec notre prédécesseur.

Donc là, on est en train de ramasser les pots cassés puis on est en train de revoir complètement l'allure du système pour éviter cette découverte de service qu'on connaît partout parce qu'il y avait une rigidité, on ne respectait pas les spécificités des régions en santé, on ne respectait pas la spécificité de chacun des systèmes puis l'approche que s'était clairement défini chaque région, malheureusement, ce qui a entraîné puis ce qui a occasionné des bris de service, ce qui a occasionné, par exemple, le groupe Mes soins restent ici à faire une marche contre votre gouvernement mobilisant 5 000 personnes il y a deux ans à La Pocatière.

Puis, toujours aujourd'hui, on travaille très fort avec le Bas-Saint-Laurent à modifier les façons de faire pour ramener des services de proximité de qualité et définir des services, assurer la couverture de services 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Puis ça va passer par une gestion de proximité.

M. Fortin : Mais est-ce que vous l'avez demandé à la ministre de la Santé? Est-ce que vous avez dit : C'est important que tous ces centres-là où il y a des bris de service soient inclus dans l'entente?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : On ramasse les pots cassés partout.

M. Fortin : Est-ce que vous l'avez demandé?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : On ramasse les pots cassés partout. Je travaille très fort en collaboration avec ma collègue à ce niveau-là, et nous réparons les pots cassés, il n'y a aucun doute là-dessus. Mais visiblement on doit détricoter, puis c'est pas mal compliqué.

M. Fortin : C'est contre tous mes instincts, Mme la Présidente, mais je vais faire comme le premier ministre a fait pendant des années, je vais lui demander si elle a fait cette démarche-là, oui ou non.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : La réponse est oui.

M. Fortin : Et la réponse de la ministre?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : La réponse est oui.

M. Fortin : Donc, tous ces centres-là vont être inclus dans l'entente entre l'Association des chirurgiens et la FMSQ?

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Je ne parle pas de ça, moi, je parle des services de proximité où il y a de la découverte de services. Puis elle travaille à tous ces endroits, comme ministre de la Santé...

M. Fortin : Non, non, non...

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : ...ça, il n'y a aucun doute.

M. Fortin : Elle travaille là-dessus.

La Présidente (Mme Isabelle) : ...interruption. Je vais vous demander, maintenant, de passer par moi, hein? La fluidité n'est plus là, là.

M. Fortin : Ah! ce n'était pas si pire que ça.

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, quand vous voudrez...

M. Fortin : Mme la Présidente, ce que je veux savoir...

La Présidente (Mme Isabelle) : Oui. Allez-y.

M. Fortin : ...et je reviens à la question, là, oui ou non... La ministre de la Santé travaille là-dessus? Oui. On est d'accord, elle travaille là-dessus, fort probablement. Est-ce que la ministre du Développement économique régional, la députée de La Pocatière, là... est-ce qu'elle lui a demandé, à la ministre de la Santé, que tous ces centres-là soient inclus dans l'entente entre l'association des chirurgiens et la FMSQ pour qu'ils aient une couverture adéquate à tout moment?

La Présidente (Mme Isabelle) : Mme la ministre, à vous la parole. On va y aller comme ça pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'interruption ou qu'il n'y ait pas de...

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Merci, Mme la Présidente. Je réponds à mon collègue que je vais faire le message à la ministre de la Santé, et elle pourra vous répondre avec grand plaisir.

M. Fortin : Mais, Mme la Présidente...

La Présidente (Mme Isabelle) : Monsieur... Oui.

M. Fortin : ...je lui demande si elle l'a fait. Je veux juste savoir si elle l'a déjà fait ou non.

La Présidente (Mme Isabelle) : Madame la...

Une voix : ...

La Présidente (Mme Isabelle) : Oui?

M. Lévesque (Chauveau) : Mme la Présidente, question de règlement, article 211. Ce n'est pas pertinent. On est à l'étude des crédits sur le développement économique et non sur la santé. On parle de développement économique, ce soir, régional, on ne parle pas de santé. Si le député de Pontiac, et il le fait très bien en période de questions, souhaite questionner la ministre de la Santé, qu'il le fasse. La ministre lui a répondu. Mais c'est non pertinent à l'étude de ce soir.

M. Fortin : ...où un député du gouvernement, tantôt, a parlé de l'importance de la santé au niveau du développement économique. Je ne fais que suivre la porte qu'ils ont ouverte, je ne fais que m'insérer dans cette ouverture.

La Présidente (Mme Isabelle) : Écoutez, dans une étude des crédits, là, après avoir consulté Anik ou, enfin, mon adjointe, elle précise très bien qu'une étude de crédits ça peut s'interpréter large, et les sujets peuvent être larges, en autant qu'on touche le thème, qui est le développement régional, dans ce cas-ci.

Alors, je vais laisser continuer l'échange. Je vais vous demander, je vous le répète, là on a arrêté le temps, je vous demande de passer par moi. Ça va? C'est beau. Alors, nous en étions au député de Pontiac, qui posait une question.

• (21 h 30) •

M. Fortin : Oui. La question est toute simple : Est-ce que la ministre a déjà demandé à la ministre de la Santé d'inclure tous ces centres-là, incluant La Pocatière, dans l'entente entre la FMSQ et l'Association des chirurgiens?

La Présidente (Mme Isabelle) : Mme la ministre, à vous la parole.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Première réponse, ma collègue à la Santé travaille très fort à réparer les pots cassés du gouvernement précédent. Deuxième réponse, il me fera plaisir de lui transmettre la question pour qu'elle puisse vous répondre directement. Voilà ma réponse finale.

M. Fortin : Mme la Présidente, ma question porte sur l'action de la ministre du Développement économique. Est-ce qu'elle a posé cette action-là, oui ou non?

La Présidente (Mme Isabelle) : Mme la ministre, à vous.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : J'interpelle mes collègues à tous les jours concernant la question des régions. C'est mon travail au gouvernement. Je le fais avec acharnement et plaisir. Et j'ai une grande ouverture de l'ensemble de mes collègues. Merci.

M. Fortin : Mme la Présidente, la réponse simple, si ça avait été le cas, c'était oui. Et, puisque la réponse n'est pas simple, j'en déduis que c'est un non. Mme la Présidente, il reste quelques minutes. Je vais laisser mon député... le député de Nelligan compléter la question qu'il a précédemment amorcée.

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, la parole est au député de Nelligan.

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. Et j'évoque l'article 162 de notre règlement. Un document ne peut être déposé en commission qu'avec la permission de son président. Donc, je vous demande si vous permettez que je formule la demande à Mme la ministre de nous déposer la facture d'annulation de l'événement de lac-à-l'épaule qui n'a pas eu lieu ou bien qu'elle nous dépose les factures qu'elle a reçues pour baser sa décision sur l'annulation du lac-à-l'épaule.

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, je peux répondre à cette question. Vous pouvez la poser, la question, mais elle n'est pas obligée de le déposer. Alors, c'est l'information que je viens de recevoir.

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, vous pouvez la poser 20 fois, là, si vous voulez, la question, mais elle n'est pas obligée.

M. Derraji : Non, non, non, je n'ai pas de temps et je veux le maximiser. Donc, juste pour revenir à...

La Présidente (Mme Isabelle) : ...à vous la parole.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Tel que je vous l'ai stipulé à maintes reprises lors de nos premiers échanges, on n'a pas de facture. Mais, si jamais on en reçoit une, il nous fera plaisir de vous la partager.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci.

M. Derraji : O.K. Est-ce que... Parce que l'exercice financier s'est terminé le 31 mars. Les fonctionnaires savent ça très, très bien. Si c'est une reddition de comptes de l'argent des contribuables, c'est illégal, ne pas avoir une facture et rembourser la dépense. Donc, Mme la Présidente, je demande à Mme la ministre qu'elle s'engage en commission à nous envoyer cette facture le plus tôt qu'elle la reçoit.

La Présidente (Mme Isabelle) : Mme la ministre.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Comme je le mentionne, on reçoit des bilans financiers, on reçoit des budgets, mais on ne reçoit pas la boîte de chaussures avec les factures dedans, là. Tu sais, c'est... Aussi, on fait confiance aux organismes qu'on finance.

La Présidente (Mme Isabelle) : M. le député de Nelligan.

M. Derraji : Ma dernière question, vu le temps. Ce que je comprends des pôles, il y a, en date du 28 février, 27 projets sur votre table et, jusqu'à maintenant, zéro réponse. Ce que je conclus, c'est que toutes ces régions que je vais citer ne sont pas bonnes et ne sont pas prêtes, l'Outaouais, Nord-du-Québec, Montérégie, Mauricie, les Îles-de-la-Madeleine, la Gaspésie, l'Estrie, Côte-Nord, Capitale-Nationale, Abitibi, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, ne méritent pas un pôle d'innovation.

Ce que la ministre a fait, Mme la Présidente, c'est signer une entente avec le Bas-Saint-Laurent de l'ordre de 280 000 \$. Est-ce que Mme la ministre peut nous dire pourquoi elle a signé avec le Bas-Saint-Laurent, avec Lanaudière, avec les Laurentides, et non pas avec l'ensemble de ces régions que je viens de citer?

La Présidente (Mme Isabelle) : Mme la ministre, à vous la parole.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Tel qu'il a été mentionné tout à l'heure, Mme la Présidente, les pôles qui sont signés actuellement étaient signés en novembre, avant novembre, en fait. Puis, nous, la démarche qu'on a faite... le constat qu'on a fait, c'est en février, donc fin janvier, début février. Donc, c'est pour ça que, dès qu'on a pu voir ce qui se passait avec le réseau, ça nous a permis après de mettre un moratoire sur la démarche de signature pour prendre un pas de recul pour mieux avancer avec les instances régionales.

Je tiens à rassurer toutefois mon collègue que les sommes dédiées aux pôles régionaux d'innovation, peu importe la forme qu'ils prendront dans l'avenir, sont dédiées pour chacune des régions, peu importe qu'ils soient signés ou non.

La Présidente (Mme Isabelle) : M. le député de Nelligan, vous avez la parole.

M. Derraji : Mme la Présidente, je vais juste répéter une question. Est-ce que la ministre peut nous dire aujourd'hui, aux gens de l'Outaouais, qu'ils ne sont pas prêts à avoir leur pôle, oui ou non?

La Présidente (Mme IsaBelle) : Mme la ministre, à vous la parole.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Les sommes dédiées pour la région de l'Outaouais iront en Outaouais. La forme que ça prendra, ce sera déterminé par les acteurs, avec des orientations gouvernementales.

La Présidente (Mme IsaBelle) : M. le député.

M. Derraji : Mme la Présidente, j'informe Mme la ministre, elle est au courant de ça, que l'Outaouais a déjà engagé des frais. Et on peut lui communiquer les frais, je pense qu'elle est au courant. La revue de presse en parle. Donc, est-ce que je comprends que les frais engagés par le pôle, les gens qui travaillent sur le pôle en Mauricie, ils seront perdus, ils ne seront pas remboursés, il s'en va faire le pôle avec d'autres personnes?

La Présidente (Mme IsaBelle) : Mme la ministre, vous voulez répondre? Il vous reste 17 secondes.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Oui, je vais répondre avec grand plaisir. J'ai mentionné à chacune des régions qu'elles auront l'argent. On est conscients qu'il y a des sommes d'engagées, et tout est correct avec les régions. Elles sont rassurées, elles sont heureuses. Donc, on va aller de l'avant, mais les orientations seront amenées au cours des prochains mois.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Je vous remercie. Alors, ça met fin aux échanges de l'étude de crédits.

Alors, compte tenu de l'heure ou du temps qui nous avait été alloué ou qu'on a décidé, la commission ajourne ses travaux au lundi 29 avril, à 14 heures, où elle procédera à l'étude du volet Stratégie numérique.

Je vous remercie et je vous souhaite un bon congé.

(Fin de la séance à 21 h 36)